



Dispositif de Réussite Éducative

Bilan d'activité

Au 31 décembre 2016

Avec le soutien de



SOMMAIRE

➤ Avant propos	Page 3
➤ Le partenariat	Page 4
➤ Les EPS	Page 13
➤ Analyse des suivis	Page 16
➤ Les parcours individuels de Réussite Educative	Page 19
➤ Contexte d'évolution du service	Page 26
➤ Zoom sur les actions	
Scolaires	Page 30
Sociales	Page 37
Educatives et Soutien à la parentalité	Page 45
Santé	Page 55
Sportives	Page 57
Culturelles et de loisir éducatif	Page 58
➤ Programme prévisionnel 2017	Page 68
➤ Annexes	Page 72

Avant-propos

Issu des programmes 15 et 16 du Plan de cohésion sociale (loi du 18 janvier 2005), le Programme de Réussite Educative veut promouvoir une logique de l'égalité des chances. Il a inversé la logique de politiques d'accompagnement que privilégiait jusque-là l'offre des acteurs pour mettre en avant les besoins repérés des enfants, en tenant compte de leur famille. Il vise une nouvelle approche dans la prise en compte des enfants en situation de fragilité, vient en complément des dispositifs éducatifs existants, et ne se substitue donc à aucun autre programme.

De fait, l'approche renforcée des difficultés individuelles de l'enfant ne peut se réduire à la seule prise en compte des symptômes, mais doit être reliée à une analyse globale des conditions de vie de l'enfant, dans son environnement social et familial.

L'objectif du dispositif est de donner leur chance aux enfants et aux adolescents ne bénéficiant pas d'un environnement social, familial et culturel favorable à leur réussite. La mission principale est de construire avec le jeune et sa famille un Parcours de Réussite Educative.

Bien que la logique d'action soit centrée sur l'individualité par la mise en œuvre d'un parcours personnalisé prenant en compte les différents temps de vie et espaces éducatifs, des actions collectives ciblant la famille dans sa globalité permettent une réelle participation et implication familiale, dans un climat de confiance où les compétences de chacun sont mises en valeur.

Les champs d'intervention mobilisent un ensemble de ressources dans différents domaines : socioéducatif, social, loisirs et épanouissement personnel et de santé, visant la « réussite éducative ».

La démarche est à la fois éducative (promotion de l'autonomie, accès aux savoirs), de remédiation (rétablir des liens avec les institutions), préventive (dépister les difficultés précoces) et parfois corrective (en cas de ruptures), sans oublier de considérer les parents comme partenaires du parcours de réussite éducative de leurs enfants.

Cet accompagnement « personnalisé », avec une intervention « sur mesure » inscrite dans la durée et mise en œuvre par une équipe de professionnels, doit aider au développement personnel.

Ainsi, les objectifs prioritaires sont clairement définis :

- Placer l'enfant et la famille au centre du dispositif.
- Permettre une approche globale et concertée de l'enfant tout en mettant en œuvre des actions personnalisées et cohérentes.
- Agir en faveur des enfants qui sont le plus en situation de fragilité.
- Redonner de l'espoir et des perspectives aux enfants et aux parents en perte de confiance ; changer leurs trajectoires.
- Améliorer la relation à autrui.

Depuis février 2007, la Ville d'Ajaccio poursuit son engagement dans la mise en œuvre du Dispositif de Réussite Éducative, concept d'une émergence des besoins éducatifs non couverts du fait de la complexité de certaines situations.

Ainsi s'inscrit l'action originale du DRE au sein d'un partenariat élargi et dans une relation solidaire.

Dans le contexte de la refondation de l'éducation prioritaire et de réforme de la politique de la ville, ce programme de réussite éducative devient un dispositif central du volet éducation et se trouve pleinement intégré au sein du contrat de ville nouvelle génération.



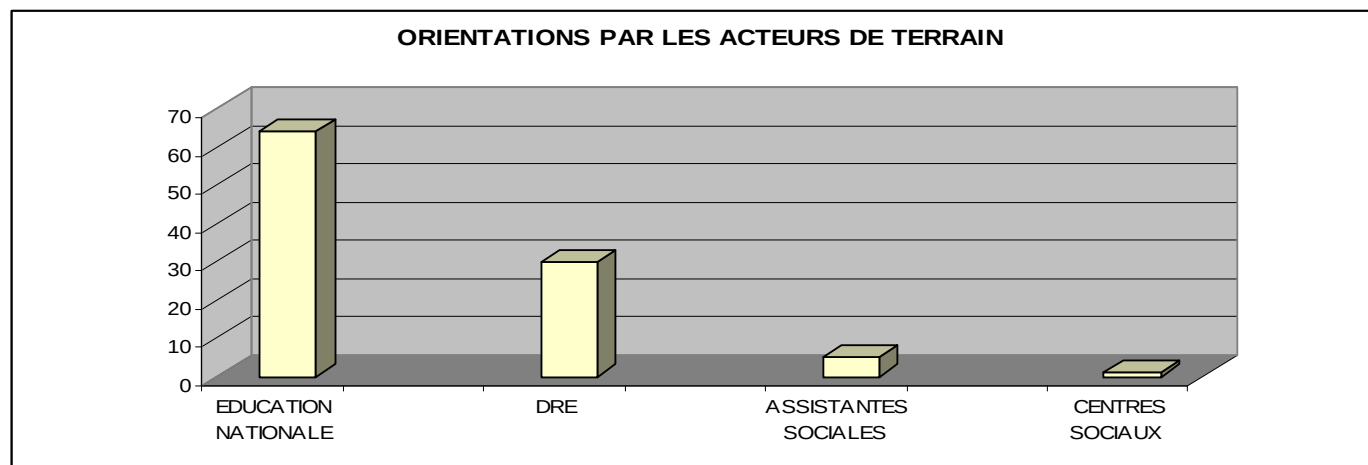
LE PARTENARIAT



Le partenariat s'inscrit dans une histoire et une dynamique locales : il est commun, concerté, clairement défini, accepté par consensus, révisable et paraphé pour acter l'engagement.

Le réseau partenarial du DRE reste le premier de ses points forts pour le repérage des problématiques à traiter de manière pluridisciplinaire et apporter des réponses les plus appropriées à chaque situation individuelle. Les partenaires sont fortement mobilisés et impliqués dans la durée.

Le DRE n'est activé que s'il apporte une réelle plus-value à l'action quotidienne des professionnels du territoire. Les acteurs doivent d'abord envisager les solutions en interne et dans le réseau avant de solliciter le dispositif.



LES PARTENAIRES EXTERNES

EDUCATION NATIONALE

- Cette institution s'implique fortement dans la mise en œuvre du DRE, le DASEN étant le copilote du DRE.
- Plusieurs rencontres entre le nouvel Inspecteur de l'Education Nationale chargé de la coordination DRE et la Coordinatrice du DRE ont eu lieu au cours de l'année 2015.

Ces rencontres permettent :

- de faire le point sur les actions DRE dans les écoles, sur les moyens de communication entre les institutions, sur l'amélioration de l'évaluation du travail auprès des enfants,
- d'organiser une présentation du DRE lors des conseils des maîtres,
- de faciliter la présence des directeurs aux EPS en fonction de leur temps de décharge, ainsi que celle d'un membre du corps médical,
- de veiller à la présence d'un conseiller pédagogique aux mêmes EPS,
- de planifier éventuellement des conférences...

Ces temps de rencontre contribuent à harmoniser le fonctionnement entre institutions.

64% des repérages d'enfants ont été réalisés par les directeurs et enseignants de 13 écoles primaires.

A/ Présentation du fonctionnement DRE aux enseignants :

Cette présentation est effectuée à chaque rentrée scolaire auprès des nouveaux directeurs.

Des relations étroites sont tissées avec toutes les directions par des visites régulières et lors des EPS.

Si les échanges avec les directeurs sont toujours fructueux, nous devons admettre que les équipes enseignantes ne sont pas toutes sensibilisées de manière égale sur nos missions et que cet état de fait peut amener à certaines confusions avec d'autres institutions ou une mauvaise interprétation, voire méconnaissance, des aides qui pourraient être apportées à des enfants ou familles fragiles.

Notre rôle est donc d'inciter les directeurs à demander notre intervention (de quelques minutes) auprès de leurs équipes enseignantes (qui sont parfois renouvelées d'une année à l'autre) et des comités de parents élus, par exemple lors d'un conseil d'école ou des maîtres.

B/ Rencontres DRE / Enseignants : en dehors des EPS, les temps de rencontre avec les enseignants se font de manière informelle et autant que de besoin.

Il est à noter cette année la grande satisfaction des enseignants vis-à-vis de notre réactivité et notre efficacité face à des situations souvent complexes.

C/ Permanences sociales dans les écoles :

Ces permanences ne sont organisées que sur demande des directeurs d'établissements ou dès lors que l'assistante sociale du DRE en perçoit la nécessité. En 2016, cet effort s'est concentré sur les écoles des quartiers prioritaires, notamment sur l'école Salines 6 élémentaire.

FALEP

La FALEP est **prestataire de service pour le DRE sur les quartiers des Jardins de l'Empereur, Saint-Jean et Loreto**. Elle met à notre disposition un éducateur spécialisé sur un temps partiel et pour un volume de 20 enfants, scolarisés de la PS maternelle au CM2.

Cet éducateur devient référent des familles suivies et se doit d'être présent aux réunions mensuelles d'Equipes Pluridisciplinaires et de soutien. Il doit également :

- Lors des EPS, compte-rendu de suivi des parcours mis en œuvre.
- Saisie des informations après chaque EPS dans le logiciel de gestion.
- Remontée systématique des informations les plus importantes vers le DRE.
- Rencontre bimensuelle avec l'équipe DRE pour suivi, coordination des actions et nouveaux projets si nécessaire.

La présence d'un éducateur spécialisé au sein de l'équipe fait toujours défaut au DRE, pour un travail au niveau éducatif auprès des parents et des enfants, complémentaire de celui de l'assistante sociale, notamment dans le quartier prioritaire des Salines et celui en veille active des Cannes.

En dehors de la prestation de service, un partenariat s'est établi autour d'une action FALEP : LA PASSERELLE ; cette action vise à prévenir toute rupture scolaire avant le collège pour des enfants de CM1 et CM2. Le DRE met un local à disposition de la FALEP pour l'école des Cannes et l'assistante sociale du DRE accompagne l'éducatrice de la FALEP dans son travail de prévention car certains enfants relèvent du DRE.

ASSOCIATION COUP DE POUCE

L'Association Coup de Pouce Clé assiste le DRE en matière logistique et de formation afin d'assurer le bon fonctionnement des clubs « Coup de Pouce Clé » (enfants de CP) , « CLEM » (enfants de CE1) et CLA (enfants de GS Maternelle).

Nos échanges sont fréquents, un formateur basé au siège de Marseille intervient 3 fois par an à Ajaccio pour assurer la formation de nos intervenants et coordonnateurs des clubs, réguler leurs expériences et établir une évaluation en fin d'année scolaire.

La ville d'Ajaccio est une des rares villes de France à mettre en œuvre ces trois sortes de clubs, notamment les clubs langage en maternelle afin d'encore mieux prévenir les difficultés à l'entrée au primaire.

DEPARTEMENT

Aucune convention n'est encore établie formellement entre le DRE les différents services du Département. Toutefois, des réunions de présentation et d'information sur les diverses missions du DRE sont organisées entre les directeurs et le personnel des différents services et la coordinatrice du DRE.

L'assistante sociale du DRE est également en relation quasi quotidienne avec ses homologues du Département sur de nombreux suivis. Ainsi, les travailleurs sociaux interviennent conjointement sur des situations particulières : orientations, suivis communs ou partagés, bilans sur les différentes situations et parfois signalements à la CRIP.

ADPEP : CAMSP + CMPP + SESSAD

Une convention lie nos deux institutions et définit les modalités des échanges. Ce partenariat facilite les échanges et les orientations concernant les enfants relevant de suivis spécifiques et, inversement, elle permet la prise en charge d'enfants et de familles par le DRE.

La présence de l'assistante sociale du CAMSP lors des EPS et le travail en lien avec les travailleurs sociaux du DRE permet souvent un éclairage complémentaire au regard de certaines situations et facilite l'accès à l'institution.

Il est à souligner que les enseignants apprécient d'avoir des informations sur l'évolution des enfants orientés dans cette institution.

S'agissant de certains parents dont l'état de santé nécessite des soins spécialisés, des liens se sont établis avec **l'hôpital de Castelluccio** pour une prise en charge rapide en thérapie familiale.

CAF

La CAF est à la fois un partenaire indirect par le financement des centres sociaux qui accueillent les familles bénéficiaires du DRE et, depuis 2014, un partenaire direct. En 2016 cinq projets REAAP de soutien à la parentalité du DRE ont été financés par la CAF.

D'autre part, le DRE a été associé aux réunions de travail (5) visant la mise en œuvre d'outils d'évaluation relatifs aux dispositifs parentalité (REAAP, CLAS, LAEP), ainsi qu'au schéma de développement 2016-2019 de ces dispositifs.

ASSOCIATIONS DE QUARTIERS :

Des enfants sont parfois orientés suivant leur âge vers certaines associations (le plus souvent sportives). Certaines associations subventionnées prennent en charge des licences lorsque des enfants issus de milieu défavorisés sont particulièrement méritants et motivés.

Un travail de rapprochement avec certaines associations est en cours afin de diversifier encore nos orientations vers les loisirs, notamment le cirque pour les plus petits de maternelle et l'association « A SCOPA » pour les adultes.

De nombreuses orientations s'effectuent également de manière spontanée vers les centres sociaux municipaux, les enfants et leur famille élargie, qui pourront ainsi bénéficier de multiples activités.

LES PARTENAIRES INTERNES

Les services répertoriés à la page 5 sont tous en lien avec le DRE suivant leur spécificité :

- Le nouveau **Contrat de Ville du Pays Ajaccien**, dans lequel le DRE a été inscrit dans le cadre du « Pilier Cohésion Sociale- Réussite Educative » avec pour objectif stratégique d'impliquer encore davantage les parents à l'action éducative auprès de leurs enfants.
Le DRE a participé également avec les services de la CAPA à la rédaction de ce nouveau contrat de ville en collaboration avec la plupart de ses partenaires internes.
L'accès à des activités sportives gratuites reste en vigueur.
- l'**Ecole municipale des Sports** pour un accès à diverses pratiques sportives,
- La **Direction Education et Vie scolaire** par la mise à disposition de locaux pour les « Coup de pouce »,
- le **guichet unique** pour les inscriptions cantine et ALSH en cas d'urgence sociale,
- la **Direction de la culture** pour la mise en place d'activités gratuites et la promotion d'accès à la culture,
- Le **Musée Fesch** avec l'accès gratuit au musée et à ses collections pour les familles relevant du DRE. En 2016, 3 animateurs du musée sont intervenus une fois par mois dans chaque club « coup de pouce », afin de porter la culture « hors les murs »,
- les **centres sociaux** pour la prise en charge d'enfants nécessitant une aide aux devoirs, une mise à disposition des locaux suivant les besoins et, pour le centre des Cannes, le développement d'activités spécifiques au DRE,
- l'**Epicerie Educative** comme lieu ressource en cas de difficultés budgétaires et/ou de gestion pour certaines familles.

Il est fondamental que chaque partenaire reste investi dans la relation éducative construite avec les enfants du DRE. Le travail en réseau favorise le croisement des regards et la mutualisation des moyens, permettant parfois à chacun de se réinterroger sur ses propres pratiques.

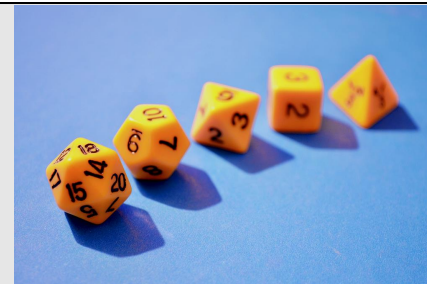
Le dispositif ne saurait donc être un lieu d' « exportation » de certaines situations, mais bien une instance où les parcours de réussite mis en place sont partagés, suivis et réadaptés si besoin, de manière collégiale.

Cette présence des différents partenaires garantit le repérage des enfants dans les différents espaces et lieux qu'ils fréquentent ainsi que des interventions dans les différents champs de difficultés qu'ils rencontrent. Les partenaires municipaux sont présents lors des réunions EPS mensuelles.

La capacité du DRE à fédérer les partenaires au service de la prise en compte des enfants dans leur globalité est novatrice par rapport aux autres programmes éducatifs antérieurs (CEL, CEJ, CLAS...) **On peut parler d'intelligence collective et de solidarité éducative au service d'enfants et de familles en situation de fragilité.**



LES EQUIPES PLURIDISCIPLINAIRES ET DE SOUTIEN : UNE RESPONSABILITE COLLECTIVE



Les Équipes Pluridisciplinaires de Soutien (EPS) sont chargées :

- sur orientation du repérant¹, et après contact entre la famille et le référent DRE, d'analyser la situation individuelle de l'enfant et d'y apporter, collectivement, une ou des réponses adapté(e) s
- de réfléchir et de contribuer au projet global de réussite éducative,
- d'organiser les conditions d'une bonne communication entre acteurs et avec les familles,
- d'assurer le suivi des situations individuelles,
- de recenser les besoins et proposer les actions individuelles et/ou collectives.

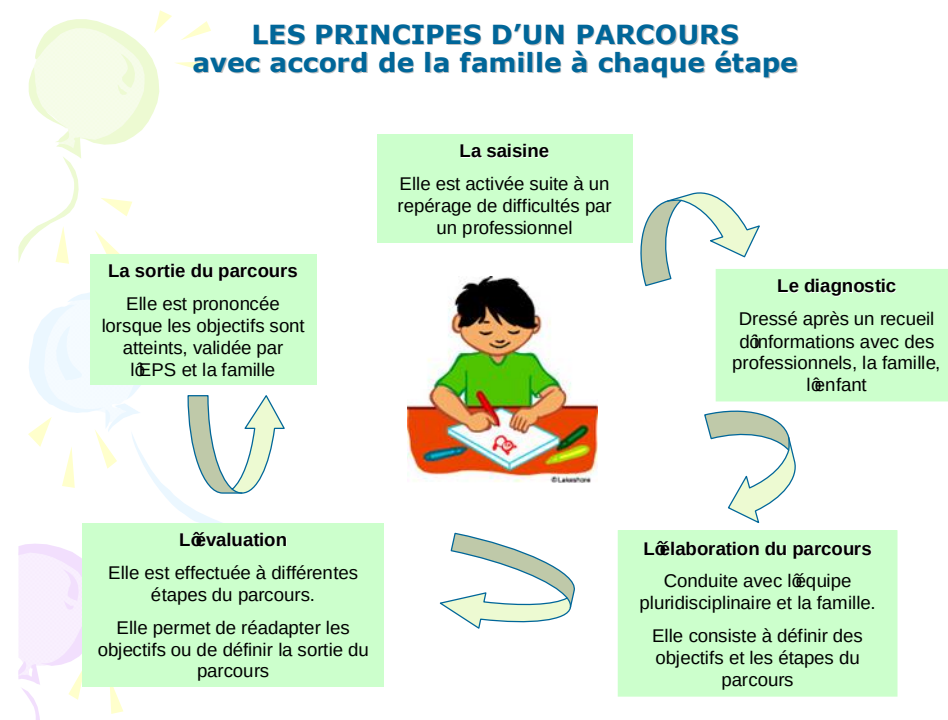
Les membres des EPS ont adopté une charte de confidentialité et décidé de rendre anonymes les dossiers (document joint en annexe).

Fonctionnement des EPS :

¹ En règle générale, l'enseignant, mais cela peut être aussi un travailleur social ou un responsable associatif.

Les Équipes Pluridisciplinaires de Soutien

- la coordonnatrice
- l'assistante sociale D.R.E.
- l'assistante administrative DRE
- l'éducatrice de la F.A.L.E.P.
- l'assistante sociale de l'ADPEP
- l'assistante sociale de collège
- le médecin et l'infirmière scolaire
- les Directrices et Directeurs des écoles maternelles et élémentaires concernées
- des enseignants RASED et psychologue scolaire
- des infirmières de collèges (EPS des Cannes).
- Les directeurs et/ou animateurs des 3 centres sociaux



A partir du constat de la fragilité d'un enfant et ne pouvant plus agir seul, le repérant (enseignant ou travailleur social) propose l'inscription de l'enfant dans le Dispositif de Réussite Éducative, avec l'accord préalable de la famille.

Après avoir informé le directeur ou le RASED (pour le 1^{er} degré) ou le Principal (pour le collège), il remplit une fiche d'orientation et la transmet au coordonnateur de réussite éducative.

Ce document permet à l'équipe du DRE de prendre contact avec la famille, d'écouter sa parole, de faire un diagnostic de la situation et de proposer l'adhésion à un parcours de Réussite Éducative. Cette fiche d'adhésion présente succinctement la situation de l'enfant, la nature de ses difficultés et les différentes mesures dont il a déjà pu, éventuellement, bénéficier. Il permet, également de faire connaître les propositions formulées par la famille. Il est important de souligner que, par la signature de la fiche, la famille s'engage dans un processus de « parcours éducatif ». Les

parents sont à la fois **partenaires**, car aucune prise en charge par l'EPS ne peut être réalisée sans leur accord et leur adhésion au projet, et **destinataires** d'actions et d'aides éducatives et, le cas échéant, financières.

Ces documents sont portés à la connaissance des Equipes Pluridisciplinaires et de Soutien et constituent le point de départ des différents parcours qui sont bâtis ensemble.

Tous les mois, en moyenne et par secteur, l'EPS se réunit pour établir un diagnostic de la situation de l'enfant et proposer un « parcours de réussite éducative ». L'EPS désigne un référent de parcours qui sera l'interlocuteur principal de l'enfant et de sa famille.

Il faut rappeler que le Programme de Réussite Educative s'inscrit dans le prolongement des interventions de droit commun et en articulation avec elles, afin d'éviter un conflit de compétences.

Une fois le parcours validé par l'EPS, les parents sont contactés par le référent afin de valider et de s'engager dans la mise en œuvre des actions préconisées lors de l'EPS.

Le référent de parcours accompagne l'enfant et sa famille durant la mise en œuvre du parcours.

Les différents parcours sont évalués en fin d'année afin de déterminer s'il est pertinent de continuer ou non le suivi. La fin de suivi signifie une amélioration au sein de la famille et une résolution des problèmes ou une fin d'adhésion de la famille.

L'implication des professionnels de terrain et un partenariat fort sont indispensables. Les documents contractuels permettant les échanges d'informations, y compris avec les parents des enfants concernés, structurent le travail commun.

Les **équipes pluridisciplinaires de soutien** sont essentielles à l'action du DRE : la mobilisation conjointe des partenaires organise une construction collective : les interventions s'articulent dans une continuité éducative plus efficace, car inscrites dans une démarche de projet avec des référentiels professionnels différents. Ce partenariat est basé sur des relations de confiance et de reconnaissance réciproque.

La coordination des EPS vise enfin à rendre compte des ses avancées et des effets produits sur les enfants et leurs familles

Les **3 EPS** (Saint-Jean, Loreto, Jardins de l'Empereur + Cannes + Salines) se sont réunies chacune **9** fois : soit **27** réunions
Suivis assurés : de **281** enfants, dont **132** filles et **149** garçons
Suivis depuis 2007 : **1 796** enfants.

ANALYSE DES SUIVIS



Enfants suivis de janvier à décembre 2016

Répartition par quartier	Cannes Padules		Salines		JDE		St-Jean Loreto		Total	
Nombre d'enfants	89 (31,67%)		113 (40,21%)		29 (10,32%)		50 (17,80%)		281	
Garçons/Filles	G	F	G	F	G	F	G	F	G	F
Nombre	48	41	65	48	9	20	30	20	152 (54,09%)	129 (45,91%)
Maternelle	13		6		3		13		35 (12,46%)	
Elémentaire	68		93		25		36		222 (79,00%)	
Collège	8		14		1		1		24 (8,54%)	

Le DRE fonctionnant à l'année civile sur 2 exercices scolaires, 90 enfants sont sortis du DRE en juin 2016, 110 nouvellement entrés et 171 en cours :

281 – 90 = 191 suivis actuellement

REPARTITION D'ACTIVITE :

Secteur CANNES / SALINES : **72%**

Secteur SAINT-JEAN / JDE / LORETO : **28%**

Ce déséquilibre est du à deux facteurs :

- le premier tient au positionnement de l'assistante sociale du DRE à titre principal sur les quartiers Cannes / Salines. Elle intervient plus rarement sur le deuxième secteur ;
- Le deuxième résulte d'un état de fait : moins de repérages par l'Education Nationale sur le secteur Saint-Jean / JDE / Loreto.

70% des repérages proviennent de l'extérieur de notre service, preuve que le DRE est bien assimilé à un service complémentaire du droit commun, et que la mobilisation conjointe des partenaires permet la mise en œuvre d'une démarche de projet autour de l'enfant et de sa famille. Ce travail en réseau, conditionné par la légitimité et la qualité des équipes DRE, mobilise la connaissance partagée et l'agir ensemble autour d'objectifs communs sur des situations souvent complexes.

La dynamique d'échanges et de responsabilité collective instaurée permet la mise en œuvre d'accompagnements personnalisés.

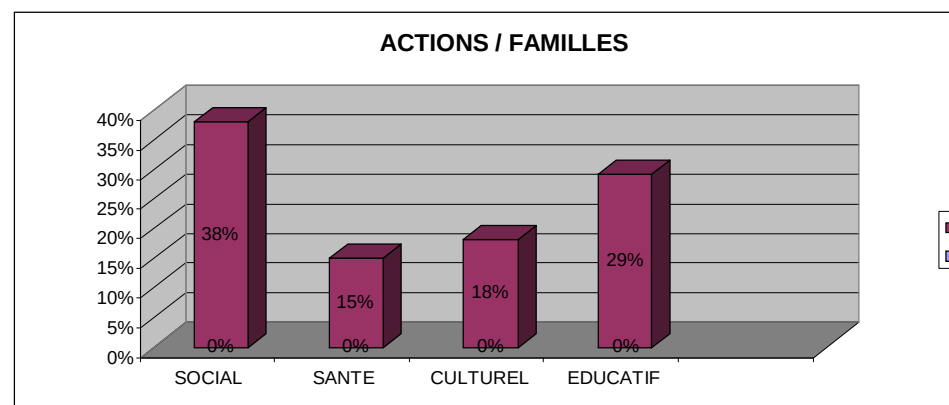
Sur **281** enfants inscrits, **113** familles (parents) ont bénéficié d'un accompagnement soit social, soit éducatif et parfois global qui ont nécessité bilans, rendez-vous, entretiens (DRE + centres sociaux), visites à domicile, accompagnements, orientations, soutien à la parentalité, interventions financières...

Ces actions représentent le travail de terrain quotidien des travailleurs sociaux liés au DRE.

Ils révèlent à la fois la « **personnalisation** » des accompagnements et le **partenariat** des parents dans les parcours de réussite de leurs enfants.

Certaines situations nécessitent plus de **vingt** interventions dans l'année.

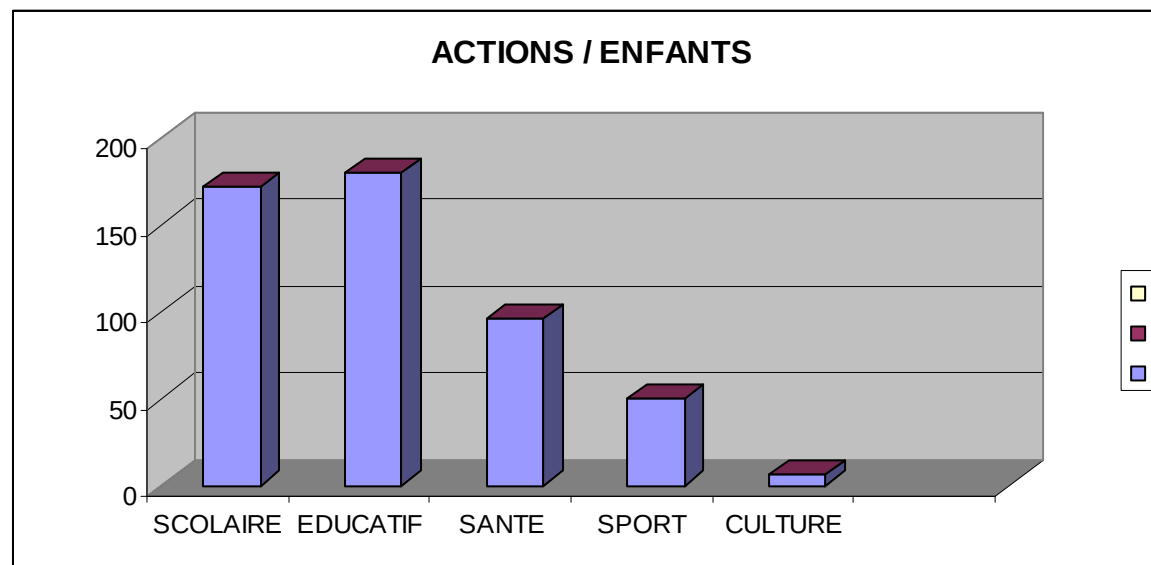
113 familles (parents) ont bénéficié de **355** actions (certaines familles bénéficient de plusieurs actions dans nos divers champs de mission) en 2016 réparties ainsi :



SOCIAL : 66 familles pour 198 actions
SANTE : 26 familles pour 37 actions
CULTUREL : 31 familles pour 41 actions
EDUCATIF : 51 familles pour 79 actions

REPARTITION DES ACTIONS POUR 281 ENFANTS

SCOLAIRE	172	34%
EDUCATIF	180	36%
SANTE	96	19%
SPORT	50	10%
CULTURE	6	1%



Durée moyenne des parcours : 21 mois.

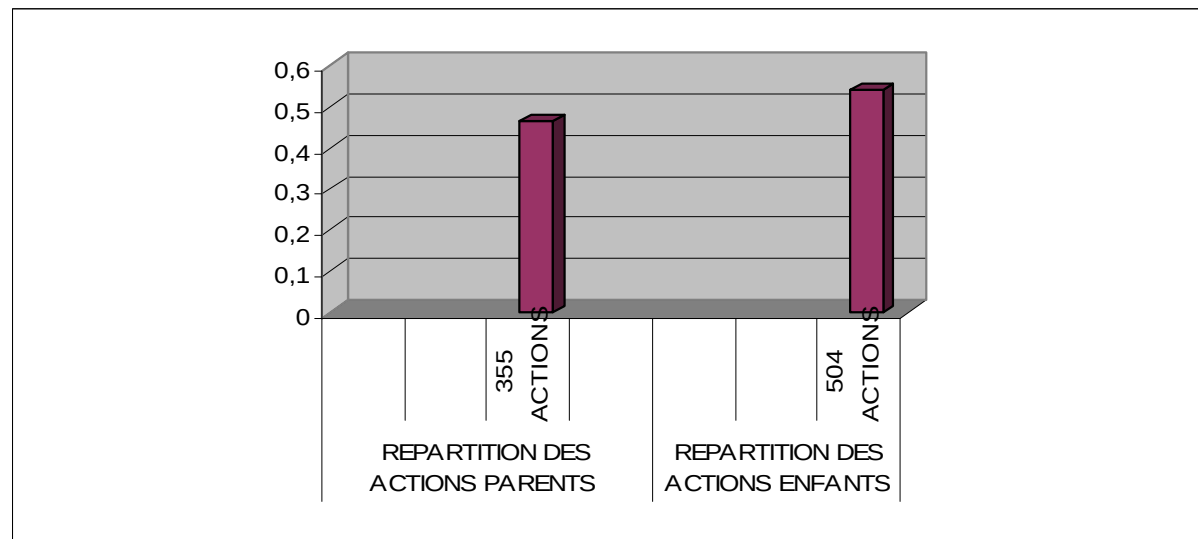
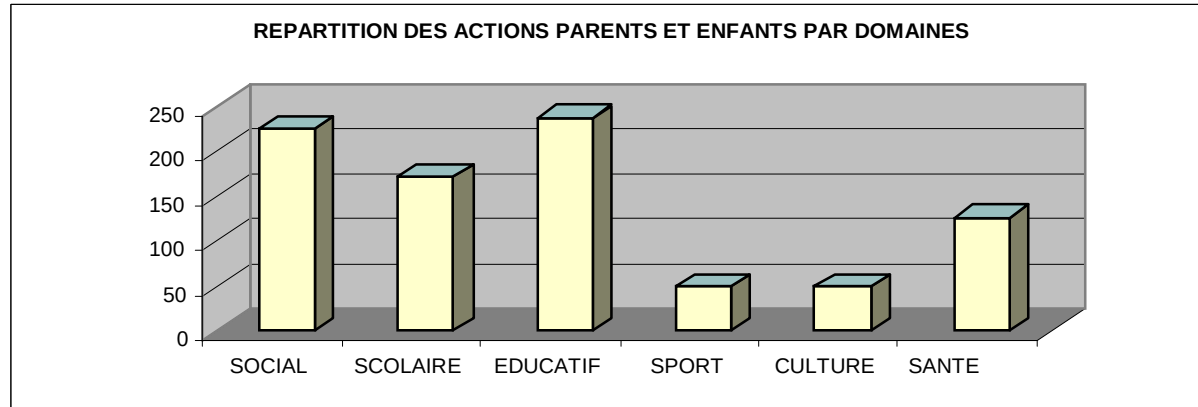
PARCOURS INDIVIDUELS / DETAIL DES ACTIONS DRE

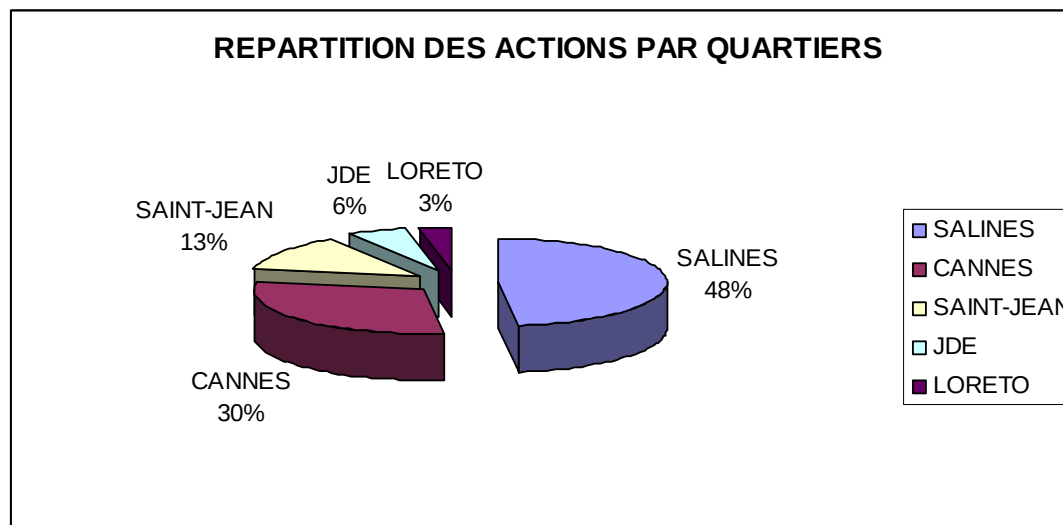


ACTIONS PARENTS ET ENFANTS : **859 ACTIONS**

DOMAINE	PRECONISATION	NOMBRE D'ACTIONS
SOCIAL	Aide financière	90
	Soutien parentalité	30
66 FAMILLES /PARENTS	Accompagnement social global	27
	Médiation avec institution	21
	Intervention guichet unique	21
	Orientation vers des structures d'accompagnement	17
	Démarches liées au logement	8
	Accompagnement démarches administratives	6
	Signalement CRIP	5
	TOTAL	225 : 26%
SCOLAIRE	Coup de pouce CP	102
	CLEM CE1	48
ENFANTS + Participation parentale	CLA	11
	Aide à l'orientation scolaire	2
	Soutien scolaire	2
	Médiation scolaire	3
	Réunion d'évaluation avec EN	4
	TOTAL	172 : 20%

EDUCATIF	Sortie éducative parents /enfants	60
	Activités parents/enfants	59
	Orientation centre social enfants	47
	Séjour de réconciliation enfants	13
	Inscription ALSH enfants	2
	Atelier ouvrir l'école aux parents	33
	Atelier du savoir	11
	Accompagnement éducatif	7
	Soutien à la parentalité	5
	TOTAL	237 : 28%
SPORT	Activité sportive	50
	TOTAL	50 : 6%
CULTURE	Coup de pouce parents étrangers	43
	Activité culturelle	6
	TOTAL	49 : 6%
SANTE	Orientation vers le CMPP / CAMSP	15+ 4
	Animations santé/ Conférences	16
	Suivi psychologique pour les parents	9
	Suivi psychologique enfants	6
	Accompagnement pour le soin	6
	Dépistage orthophonique et bilan psychologique DRE	66
	Thérapie familiale	2
	Orientation nutritionniste	2
	TOTAL	126 : 14%





Chaque enfant et sa famille fait l'objet d'un suivi individualisé, parfois collectif, et bénéficie, en moyenne de 3 actions

L'intervention du DRE est effective de manière complémentaire lorsqu'aucune solution n'a pu être mise en œuvre dans le droit commun. Ainsi, la place centrale du Dispositif est reconnue par les acteurs de droit commun, comme un interlocuteur à l'articulation entre les familles et les institutions.

Le détail des chiffres indique que la mission du PRE **d'agir sur l'enfant et son environnement dans une logique d'égalité sociale** est assurée au quotidien à travers nos diverses actions et renforcée par des projets de soutien à la parentalité financés par la CAF dans le cadre des REAAP.

Une disparité d'actions entre les secteurs Cannes / Salines, et Saint-Jean/ Jardins de l'Empereur est encore de mise, mais devrait tendre à s'atténuer.

En effet, sur le secteur Saint-Jean / Loreto / JDE : En dehors des clubs « Coup de Pouce », relativement peu d'actions se déroulaient sur ce secteur. En effet, malgré le partenariat existant avec les écoles, le Centre social et la médiathèque Saint-Jean, des actions ont été proposées (rencontres avec les parents, flyers d'informations mis à disposition) pour des actions de soutien à la parentalité : Coup de pouce parents, lire en

famille, ouvrir l'école aux parents... nous notions peu d'adhésions jusqu'en juin 2016. La tendance s'inverse depuis la rentrée 2016 avec une bonne fréquentation sur les coups de pouce parents.

L'intervention de l'assistante sociale du DRE sur ce secteur est effective seulement en cas de stricte nécessité ; cependant, un stagiaire ASS (3^{ème} année sous la responsabilité de l'ASS DRE) a créé plus de lien avec l'éducateur spécialisé de la FALEP dévolu à ce secteur et a rencontré les familles « coup de pouce » avec la coordinatrice DRE.

Dans le cadre de la nouvelle politique de la ville, de nouveaux projets organisés de manière concertée avec tous les acteurs de terrain, devraient voir le jour en 2017 dans le quartier des JDE. Suivant les possibilités et la volonté des familles adhérentes au DRE, des orientations seront possibles vers ces nouvelles activités.

De nouvelles actions spécifiques avec nos partenaires peuvent être mises en œuvre suivant les besoins émergents dans un esprit de mutualisation des idées, des ressources, des moyens et du public.

La différence de suivis réalisés entre le **secteur Cannes/Salines (72%)** et le **secteur Saint-Jean/ Loreto /JDE (28%)** peut s'expliquer par une plus grande demande de la part des écoles du premier secteur, par la mise en place de nombreuses activités pour les bénéficiaires du DRE au Centre social des Cannes et, depuis peu, celui des Salines, par la présence de « l'Espace parents » aux Cannes et surtout par la présence quotidienne de l'assistante sociale du DRE sur ce secteur.

Cette présence quotidienne dans les quartiers, les écoles, la proximité avec les autres travailleurs sociaux de ce secteur permet de repérer et d'accompagner au mieux les situations ; de penser et de mettre en œuvre des projets divers adaptés aux besoins du public et des partenaires que nous accompagnons. Ainsi lorsqu'ils ont épuisé leurs ressources en interne, les enseignants ou autres travailleurs sociaux savent qui appeler : ils ont un référent permanent: parole d'enseignant Salines : « *le DRE est précieux pour nous, car il est très réactif face aux situations et apporte toujours une réponse appropriée* ».

Et quoi que nous initions sur le deuxième secteur (Saint-Jean /JDE), cette référence quotidienne, cette proximité permanente sur le terrain et cette réactivité fait défaut, en dehors, bien sûr, du travail effectué par la FALEP sur une vingtaine de familles.

LES THEMATIQUES D'INTERVENTION

A la lecture des données, nous remarquons que le travail s'équilibre entre le socioéducatif et le social, sachant que les référents DRE se partagent la tâche en fonction de leurs missions et compétences, et parfois se retrouvent autour de situations (certains enfants des clubs coup de pouce sont également suivis par l'Assistante Sociale) ou de projets communs (santé, culture, soutien à la parentalité, sorties éducatives...)

Le domaine scolaire fait face à une demande toujours croissante, mais semble atteindre les limites de ses possibilités (**cf. rubrique page 30**)

Le domaine éducatif contient les actions concernant les enfants, les parents et parfois les deux ensemble : c'est un travail d'accompagnement à haute fréquence et sur le long terme.

Les autres thématiques sport et culture sont prises en compte de manière secondaire, car déléguées mais bien développées dans les Centres sociaux ou clubs sportifs fréquentés par les familles DRE et par certaines actions spécifiques au DRE.

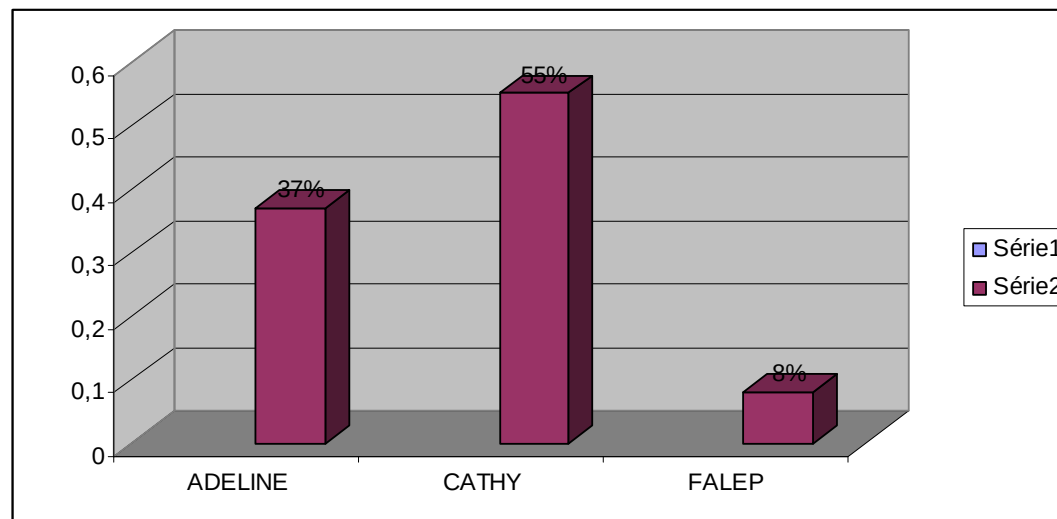
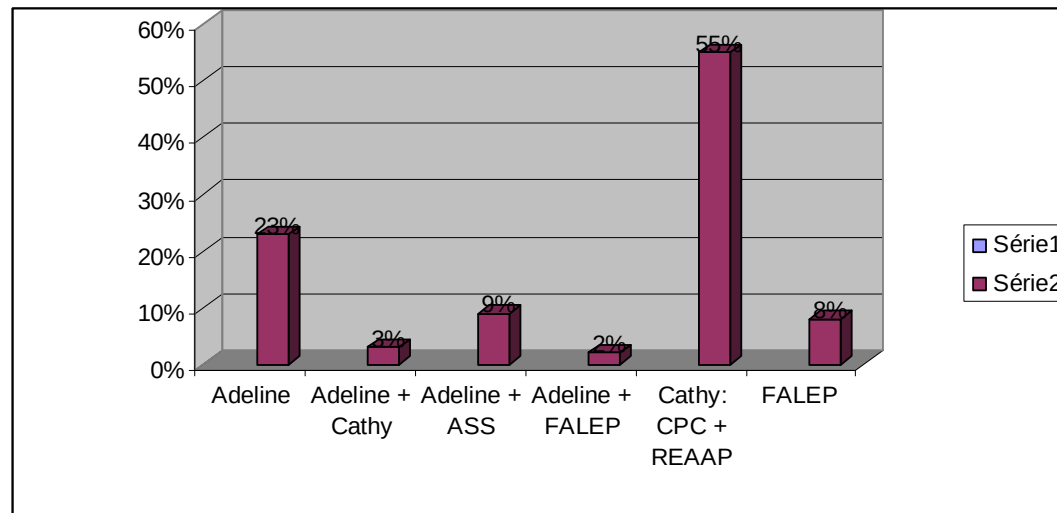
Un nouveau partenariat est établi avec le musée Fesch qui a donné d'excellents résultats cette année (**cf. rubrique page 58**).

Dans le domaine de la santé, le DRE s'est attaché à répondre au mieux à la demande des enseignants en mettant en place de nombreux bilans orthophoniques et psychologiques, ainsi qu'en mettant en place orientations et animations.

CHIFFRES CLES

- **281** enfants / **113** familles
- **80%** des enfants ont bénéficié d'un parcours personnalisé
- Budget total : **145 000€**
- Contribution financière CGET : **50 000€**
- Contribution financière CAF : **11490€**
- Contribution de la Ville : **83510€**

REPARTITION DES SUIVIS PAR REFERENTS DRE



CONTEXTE D'EVOLUTION DU SERVICE EN 2016



ARRET SUR LES CHIFFRES

- **281** enfants / **113** familles
- **80%** des enfants ont bénéficié d'un parcours personnalisé
- Budget total : **244375€**
- Contribution financière CGET : **50 000€ (20,46%)**
- Contribution financière CAF : **11490€ (4,70%)**
- Contribution de la Ville : **182885€ (74,84%)**

Afin de correspondre à l'exercice budgétaire, cette étude porte donc sur la période 1^{er} janvier au 31 décembre 2016.

L'EQUIPE DRE : 3 personnes

- Soutenue et dirigée par une équipe municipale qui reconnaît le bien-fondé des actions DRE dans les quartiers et a tenu à l'inscrire dans la nouvelle politique de la ville, en partenariat avec la CAPA, dans le pilier Cohésion Sociale.
- Inscrite sous la direction de M.F. PETRUCCI, DGA : Développement Social, Culturel, Sportif et Vie des Quartiers.
- L'Assistante Sociale, Melle A. BERETTI, continue de développer un accompagnement social et des orientations personnalisées avec toutes les spécificités du DRE. Elle a accueilli pendant 3 mois un nouveau stagiaire assistant social pour une durée de 16 semaines. Elle assure également la mise en œuvre et le suivi d'un atelier de soutien à la parentalité, des sorties éducatives avec les enfants et parfois leurs familles. Elle travaille de manière conjointe avec d'autres acteurs sociaux du territoire, dès que nécessaire, et déplore la complémentarité du regard de l'éducation spécialisée qui fait aujourd'hui défaut sur le secteur Cannes/Salines.

- La prestation de service pour un éducateur spécialisé de la FALEP s'intègre à un nouveau contrat à vu le jour fin 2015, et qui concerne les quartiers Saint-Jean, Loreto et Jardins de l'Empereur.
- Mme C.CAPPERON, assistante administrative, assure toujours avec compétence son travail : en plus du travail de secrétariat, elle est garante des données à entrer dans le logiciel de gestion (toutes fiches d'orientations adressées au DRE, gère le suivi des états de vacances de tous nos vacataires et les présences des enfants des clubs « coup de pouce ». Nous espérons son intégration définitive dans notre service.
- La coordinatrice, Mme C. RICCI, assure dans le cadre de ses missions, outre le pilotage du DRE dans sa globalité, en particulier le suivi et développement du partenariat et la tenue des EPS, le pilotage des clubs « Coup de Pouce, CLEM et CLA » ; le management (recrutement, formation et suivi des intervenants vacataires ainsi que des coordonateurs enseignants) ; la mise en œuvre, le suivi sur le terrain, les bilans (quantitatif, qualitatif et financier) ainsi que l'évaluation des ateliers de soutien à la parentalité financés par la CAF. Ainsi que tout projet émergeant de nouveaux besoins. Cette double fonction de référent de parcours et de coordination est un exercice difficile, car il s'agit de mener simultanément le partenariat institutionnel et opérationnel.

Sous l'autorité du DGA Développement Social, Culturel, Sportif et Vie des quartiers, l'équipe bénéficie d'une légitimité et d'une reconnaissance par les institutions dans son rôle d'interface et de médiation.

Il convient enfin de souligner un équilibre et une complicité au sein de notre équipe, toujours en recherche de mieux faire et n'hésitant pas à se former dans un souci de perfectionnement et de compréhension des phénomènes sociétaux en mouvance constante.

C'est dans cet état d'esprit que l'équipe du DRE conçoit son action dans une logique préventive et éducative non stigmatisante, mettant des ressources à disposition des familles. Les interventions sont régies par certains critères bien définis : écoute, partir des besoins des familles, réactivité, disponibilité, croisement des regards et construction d'objectifs réalisables.

Le DRE poursuit ses efforts d'individualisation des suivis en accompagnant enfants et familles sur le chemin de l'autonomie et leur capacité à agir. Nous nous efforçons de dépasser le paradoxe d'aborder les familles sous l'angle de leurs difficultés et non de leurs compétences alors que nous souhaitons nous appuyer sur celles-ci.

L'ENGAGEMENT POLITIQUE MUNICIPAL

Consciente de l'enjeu et de l'intérêt de ce dispositif auprès d'un public fragilisé, et soucieuse de la réussite de ses enfants à travers une dynamique de réseau, la Ville d'Ajaccio poursuit d'année en année ses efforts de soutien au DRE:

- la mise à disposition de moyens humains², des locaux et de la logistique.
- une participation financière aujourd'hui largement supérieure à celle de l'Etat (CEGT + CAF).
- un renforcement des partenariats internes pour une meilleure coordination, par le biais de notre nouvelle direction qui a le mérite de rassembler une grande majorité des services avec lesquels nous travaillons.
- L'accord pour être ville expérimentale sur un nouveau dispositif : les clubs CLA (langage), initiés en grande section de maternelle.
- Au regard du nouveau découpage des quartiers prioritaires, le DRE poursuivra néanmoins ses missions dans les quartiers passés en veille éducative.

LOGISTIQUE ET OUTILS DE TRAVAIL

Les fiches d'orientation, d'adhésion et d'évaluation sont toujours en vigueur et sont retravaillées dès que nécessaire.

Une évaluation de fin de parcours est entrée en vigueur.

Au regard des actions renseignées, les résultats des objectifs fixés sont les suivants :

- **60% atteints**
- **26% partiellement atteints**
- **14% non atteints**

Communication : L'exercice de la valorisation des actions est en cours : un volet spécial DRE a été installé sur le site de la Ville. Les cérémonies dévolues aux clubs « coup de pouce » font toujours l'objet d'articles et photos dans la presse, sans problème car valorisantes pour les enfants et leurs familles; bien que nos actions en faveur des actions de soutien à la parentalité soient également valorisantes, la mise en lumière est plus délicate, car nous souhaitons préserver une certaine confidentialité envers les personnes qui nous accordent leur confiance.

Tous nos partenaires et usagers apprécient la pertinence de notre plaquette de présentation du service.

² La Ville assure la prise en charge totale des frais de personnel (3 postes à temps complet).

SOUTIEN A LA PARENTALITE RENFORCE

Confortant la prise en charge globale de l'enfant à travers son environnement familial, le DRE s'applique à développer des actions de soutien à la fonction parentale complémentaires des actions d'accompagnement socioéducatives dont sont bénéficiaires les enfants et les familles :

- Ateliers parents : Ouvrir l'école aux parents : 2 ateliers ;
- cinq clubs « Coup de Pouce » pour les parents peu ou non francophones : 3 clubs « français/arabe » et 2 clubs « français/portugais ».
- Lire en famille : des mercredis après-midi privilégiant le lien au langage et l'accès au livre ;
- Accès à des animations de loisirs et culturelles en famille (centre sociaux, musée, patinoire, sorties nature...) ;
- Ateliers parents tous les mercredis matin au Centre social des Cannes : ateliers du partage et ateliers du savoir ;
- Une implication parentale dans les clubs « Coup de pouce clé » , CLEM et CLA;
- Sorties éducatives en famille.

Tous ces espaces tendent à valoriser les compétences individuelles des parents, à échanger entre eux, à rendre une fierté, une meilleure image de soi, à retrouver confiance dans leur rôle.

Cette somme de travail sous-tend l'objectif de rendre l'environnement de l'enfant plus épanouissant, à rendre les parents « supporteurs » de leurs enfants et confortés dans leurs compétences éducatives pour une meilleure réussite dans divers domaines.

Ainsi, toutes les actions menées par le DRE en faveur des enfants et des familles adhérentes sont partie intégrante des parcours individuels mis en œuvre, et même lors d'activités collectives, complémentaires à l'individuation.

Les petits groupes constitués permettent aussi d'avoir un regard sur la socialisation, le rapport aux autres, ainsi que les enjeux relationnels dans les familles. Ils nous permettent, également, de tisser des liens nouveaux avec les familles dans un climat convivial, d'observer différemment et de compléter ainsi le travail réalisé par les acteurs sociaux dans les familles.

ZOOM SUR LES ACTIONS

ACTIONS SCOLAIRES

(20%)

Les clubs « Coup de Pouce Clé, CLEM et CLA »



Cérémonie de clôture des clubs en juin 2016 dans la grande galerie du Palais FESCH (photo extraite d'un compte-rendu national où apparaissent plusieurs villes, dont la mise à l'honneur d'AJACCIO, 2^{ème} à droite : 200 personnes)

Les clubs « **Coup de Pouce** » et « **CLEM** » accueillent des enfants de cycle préparatoire et de cycle élémentaire, repérés par les enseignants comme fragiles en lecture et écriture (CP) et en mathématiques (CE1). Ces clubs accueillent en moyenne cinq enfants durant 1h30 chaque jour après l'école. Chaque séance inclut un temps pour chaque enfant. L'atelier est le lieu d'interventions individuelles. C'est en ce sens que nous pouvons parler d'actions individuelles dans un cadre collectif restreint.

Depuis leur mise en œuvre en 2013, les clubs **CLEM** ont fait leurs preuves (club de lecture, écriture et mathématiques pour les enfants présentant des signes de fragilité en mathématiques en classe de CE1). L'ingénierie a été développée par un chercheur en mathématiques et notamment sur l'innumérisme (M. LECLERE), basée sur l'appropriation corporelle (manipulation d'objets) et ludique des mathématiques. La Ville a doté chaque club d'une mallette didactique. L'association APFEE devenue « Association Coup de Pouce » fournit aux villes conventionnées les mêmes prestations que pour les clubs « coup de pouce » (livrets pour le pilote, les coordonateurs, les animateurs, les parents, fiches d'évaluation, formation des intervenants ainsi que des moyens en ligne : jeux, conseils, etc....) ;



Club CLEM



La ville d'Ajaccio a décidé d'expérimenter les clubs **CLA** en janvier 2016: sur le même mode que les autres clubs (5 enfants, un animateur), ces clubs s'adressent aux enfants de grande section de maternelle, qui présentent des signes de timidité, de vocabulaire pauvre, bref, de « petits parleurs ». La décision d'intervenir le plus précocement possible est de donner toutes leurs chances à ces enfants qui, d'après les enseignants, se retrouveront en difficulté dès le CP.

La différence avec les autres clubs est le volume horaire qui n'est que d'une heure chaque soir.

Les parents des enfants inscrits dans un de ces clubs (CLE, CLEM ou CLA) issus d'une communauté étrangère et peu francophones, sont systématiquement invités à s'inscrire aux « coup de pouce parents », qui dispensent des cours de français. Ainsi, cette action complémentaire permet d'agir simultanément sur l'enfant et sa famille afin de mettre toutes les chances vers la réussite à l'école.

Nombre de clubs :

14 clubs ont fonctionné de septembre 2015 à juin 2016, **soit plus du double de l'année passée (6 clubs):**

- 2 CPC + 2 CLEM à **Candia**, 2 CPC à **Salines 6**, 1 CPC + 1 CLEM aux **JDE**, 2 CPC + 1 CLA aux **Cannes**, 1 CPC + 1 CLEM à **Saint-Jean3.**, 1 CLA à Loreto (**70** enfants)

19 clubs fonctionnent depuis septembre 2016 : 10 CPC + 5 CLEM + 4 CLA (+ **316% par rapport à 2015 !**)

- 2 CPC + 2 CLEM à **Candia**, 2 CPC + 2 CLEM à **Salines 6**, 1 CPC + 1 CLEM aux **JDE**, 3 CPC aux **Cannes**, 2 CPC à **Saint-Jean3.** (**78** enfants)
- 1 Club CLA à **Loreto maternelle**, 1 CLA aux **Cannes maternelle**, 1 CLA à **Loreto**, 1 CLA aux **JDE** : (**20** enfants) :
- Total des enfants : **98 enfants** suivis chaque soir durant 1h30 après l'école.

La demande de la part de l'Education Nationale et les besoins en matière de clubs sont exponentiels ; ainsi, nous avons mis en place en 2016 trois fois plus de clubs, afin de répondre au mieux à la demande et d'optimiser notre mission dans le cadre de l'égalité des chances à l'école.

Afin de mener à bien cette mission, 20 animateurs et 9 coordonnateurs vacataires des clubs ont été recrutés.

Les clubs Coup de Pouce et CLEM sont organisés de manière à « ne pas être l'école après l'école », mais reprennent les éléments d'apprentissage de manière plus ludique en veillant à ce que chaque enfant soit placé en situation de réussite, prenne confiance en lui et trouve du plaisir à apprendre.

Les parents étant toujours soucieux pour les « devoirs », les clubs s'organisent de manière à ce que les enfants soient en règle avec l'école pour le lendemain.

Les intervenants-animateurs ainsi que les coordonnateurs-enseignants de clubs sont formés par l'Association Coup de Pouce, reconnue comme association **complémentaire** de l'enseignement public. Cet apprentissage permet de définir le protocole d'une séance-type, le travail auprès des parents et la concertation avec les enseignants.

Les clubs sont animés chacun par un ou deux intervenants qui se partagent la semaine scolaire et sont encadrés par un coordinateur-enseignant de l'école et pilotés par le DRE. Les intervenants s'attachent à faire respecter par les parents les termes du « contrat » (fourniture d'un goûter, présence le soir, participation à une séance par trimestre, intérêt pour le travail de l'enfant...), sans oublier parfois le lien à renouer avec l'école.

Les clubs font l'objet d'une **contractualisation** entre la Ville, les parents, les enfants et l'Education Nationale : une cérémonie de signature des contrats est prévue suite à la mise en place des clubs, autour d'un grand goûter, donnant un air de fête et de convivialité. Une cérémonie de clôture récompense tous les enfants de leurs efforts et de leur assiduité;

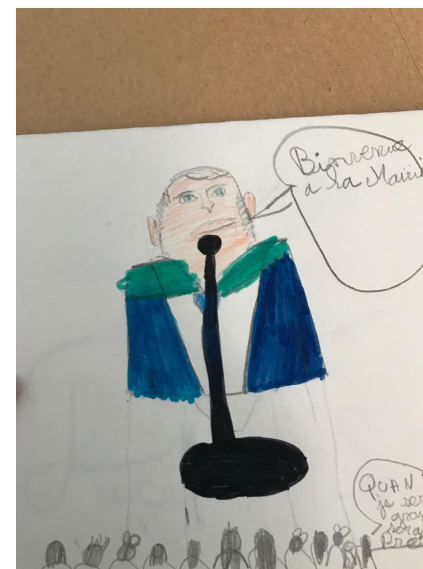
Il faut noter que les enfants et leurs familles sont fiers et honorés de rencontrer à ces occasions le Maire ou ses représentants.

Ces cérémonies permettent de valoriser l'effort des parents et des enfants pour mieux réussir à l'école, de prendre en compte leur implication et leur investissement.

Comme dans tout contrat, chacun a des droits et des devoirs et s'engage ainsi par cette signature à les respecter.



Signature des contrats janvier 2016 : Les enfants remercie le Maire pour son intérêt et son engagement, avec des dessins.



Cérémonie vue par un enfant (JDE)

Renforcement de l'intérêt pour la lecture, le plaisir de lire et la promotion des livres

- Chaque enfant est abonné au mensuel « Pirouette » et « Abricot » pour les maternelles. Ces revues sont exploitées dans le temps des clubs, à la maison en famille et parfois même à l'école.

- La participation au « Prix des Premières Lectures » : ce prix, organisé par l'association « Prix des premières lectures » en étroite collaboration avec l'Association « Coup de Pouce » et le soutien de mécènes, propose aux enfants des clubs « Coup de pouce » quatre ouvrages jeunesse sélectionnés au niveau national.

Cette manifestation contribue de façon ludique (des jeux accompagnent les livres) et éducative à favoriser le goût de la lecture. Elle implique les enfants dans une action authentique, motivante et fédératrice au niveau national et y associe leurs parents.

Le livre lauréat a été offert à tous les enfants des clubs ravis et fiers d'avoir élu le « bon livre ».

- Un cahier de vacances et des jeux de société ont été remis à chaque enfant par le DRE afin d'encourager la poursuite des efforts en famille durant l'été.

Formation des animateurs, coordonateurs et pilote des clubs

- La formation initiale des animateurs, des coordonateurs et du pilote est effectuée par un ingénieur de l'Association Coup de pouce : elle a trait au déroulement et au protocole des séances. Des dossiers logistiques et des ressources en ligne sur internet sont fournis afin d'étayer le travail.

- Les animateurs et coordonateurs ont assisté à plusieurs séances de formation dispensées par M. Yvan PETROUCHINE (délégué à la région PACA) : formation en octobre, régulation en février et évaluation en juin.

- Le pilotage des clubs et l'assistance aux animateurs sont assurés tout au long de l'année scolaire par la Coordinatrice du DRE en tant que pilote des clubs.

Evaluation des clubs par l'Association Coup de Pouce

Ce bilan est réalisé annuellement pour les clubs « coup de pouce ». Les clubs CLEM reconnus par l'APFEE ont été évalués en 2016.

(cf. Bilan en pièce jointe annexe)

L'ensemble des enseignants ayant répondu au questionnaire APFEE ont reconnu les clubs comme complémentaires de leur travail. Cette légitimité acquise permet aux élèves de se sentir soutenus à la fois par leurs enseignants, leurs parents et leur animateur ; synthèse qui améliore le rapport à l'école, la confiance en soi et favorise les progrès.

Les résultats démontrent que **58%** des enfants sont devenus de bons lecteurs, **21%** de moyen lecteur et **8%** restent de faibles lecteurs, **13%** très faibles lecteurs ; ce qui indique un taux de réussite de **79%**, taux identique à la moyenne nationale.

85% des enfants ont retrouvé une motivation, **85%** de la confiance en eux, **46%** un intérêt pour l'écrit, et **69%** ont amélioré leur rapport à l'école.

Les enfants ont grand plaisir à venir aux clubs : les devoirs faits les rassurent, ils aiment beaucoup les jeux de sons et le moment magique de la belle histoire est très attendu.

Le fait d'avoir obtenu pour chaque école un coordinateur enseignant de club est un plus pour cette action et renforce les liens avec l'école et, notamment, les enseignants repérants.

La participation parentale aux clubs demande un investissement permanent qui porte ses fruits : les parents entrent dans les salles avant la fin de la séance, écoutent souvent les histoires avec les enfants, échangent davantage avec les intervenants, parfois participent à leur manière. Ils rencontrent plus facilement les enseignants et changent leur rapport à l'école.

Depuis la réforme du temps scolaire, les parents ne sont pas autorisés à rentrer dans les écoles les jours de TAP, ce qui réduit de moitié leur possibilité de participation aux clubs.

Soulignons que ces clubs peuvent aussi favoriser le travail sur l'absentéisme et intervient en complémentarité de tous les dispositifs mis en place par l'Education Nationale (aide personnalisée, soutien scolaire).

Afin d'améliorer notre intervention et de mieux la mesurer, nous avons mis en œuvre avec l'Education Nationale une fiche « constat de départ » et une fiche « constat de fin » remplies par l'enseignant de l'enfant : elles mettent en lumière les points à travailler avec chaque enfant sur le plan scolaire et comportemental et d'en mesurer les écarts.

Les clubs sont aussi parfois le révélateur de problématiques familiales lourdes qui seraient passées inaperçues sans l'intervention du DRE (**les familles sont rencontrées individuellement et conjointement par la coordinatrice et l'ASS du DRE**). Une forme plus complexe de soutien à l'enfant et à sa famille se met alors en place (psychologue, orthophoniste, soutien à la parentalité, actions éducatives avec l'aide de l'assistante sociale...)

Le coût des clubs reste élevé : entre 800 et 900€ par enfant sur l'année ; mais devant les très bons résultats et l'impact de cette action sur les enfants et les familles, les demandes croissantes des écoles, il est primordial d'investir pour une meilleure prévention de l'illettrisme et de l'innumérisme, afin de participer à la lutte contre le décrochage scolaire précoce.

-

ACTIONS SOCIALES

26% des actions



De manière générale, la majorité des actions s'effectue sur les quartiers Cannes/ Salines, dans une proportion de **98%**, répartie entre **33%** pour les Cannes et **65 %** pour les Salines.

La démographie importante de ces quartiers, la situation économique des ménages et surtout la présence d'une assistante sociale du DRE sur ce secteur depuis 6 ans (réseau très important) explique ce taux, qui se trouve conforté par le marquage en zone prioritaire sur les Salines.

Le deuxième secteur totalise **2%** des actions sociales, uniquement sur Saint-Jean. Ce résultat n'exclue pas le travail de nos collègues assistantes sociales (Saint-Jean et JDE) et autres partenaires sur ces quartiers, mais illustre que l'AS du DRE ne peut intervenir que ponctuellement sur certaines situations, au regard du travail qu'elle fournit par ailleurs.

ZOOM SUR LES ORIENTATIONS VERS LE DROIT COMMUN

Les orientations vers le droit commun se font dans le contexte d'une **prise en charge globale** des problématiques familiales : elles concernent parfois l'enfant, parfois ses parents, parfois la famille entière. Quelle que soit la nature de l'accompagnement ou de l'orientation, elle a pour but de modifier l'environnement de l'enfant (soins médicaux, amélioration de l'habitat, soutien en cas de problèmes financiers....) afin de lui donner plus de chance de réussir à l'école, en ayant moins de problèmes à la maison.

Année 2016	Actions	Cannes Padule	Salines	JDE	ST Jean Loretto	TOTAL
	Nombre de familles suivies par l'ASS DRE	27	54		2	82
DROIT COMMUN	MDPH					
	Sécurité Sociale	2				2
	CRIP	3	3			6
	CHRS	2				2
	Orientations vers structures d'accompagnement social	11	6			17
	Aides au logement (Dalo) + hygiène	3	5			8
	Orientations Psychologiques	11	15			26
	Département	17	13			30
	Pôle Emploi					
	Orientation vers le Secours Catholique		1			1
	Aides en commission (CCAS)					
	A charge du DRE	6	6			12
	Guichet unique (Ville)					
	A charge du DRE	6	7			13
	TISF		2			2
	CDAD	1	1			2
	AED / AEMO	1	3			4
	MIJE	1				1
	Puéricultrice départementale	1	1			2
	CIDFF		1			1
	Dossier de surendettement	1				1
	Prévention FALEP	1	4			5
	Total orientations droit commun	67	68			135

L'assistante sociale du DRE a réalisé **135** actions d'orientation vers le droit commun pour **82** familles prises en charge, ce qui implique **un travail partenarial**. Ces actions représentent soit un traitement uniquement par le droit commun (Ex. MIJE), soit plusieurs actions vers le droit commun (Ex. signalement CRIP et prise en charge par l'AED du Département) ou, enfin, un traitement mixte droit commun-DRE (Ex. aide au logement, soutien psychologique et intégration de l'enfant dans un atelier Coup de pouce).

L'équipe du DRE oriente, autant que nécessaire, vers les partenaires de droit commun dès lors que la problématique relève de leurs champs de compétence. Ces orientations ne signifient pas que les familles sortent du DRE, excepté en cas de mesure judiciaire ou lorsque l'accompagnement de l'assistante sociale a atteint ses limites.

Le passage de témoin ne s'arrête pas à l'orientation, un point est fait régulièrement pour connaître l'évolution de la situation.

Ces orientations ne s'opposent pas à un parcours individualisé dans le cadre du DRE, accompagné parfois d'actions collectives, dans la cohérence du suivi social et d'accompagnement des familles.

Ainsi, aux actions purement sociales s'ajoutent les actions de soutien à la parentalité et les accompagnements éducatifs tant auprès des enfants que des parents.

225 actions dans le domaine social (1 famille peut bénéficier de plusieurs préconisations ou orientations) témoignent du travail de proximité sur le terrain où les rencontres s'opèrent et où des solutions aux problématiques peuvent être mises en place, dès lors que s'est instauré un climat de confiance.

Les domaines d'intervention (socioéducative, sociale, sanitaire et culturelle) s'imbriquent assez souvent pour converger vers une évaluation sociale et éducative complète, face à des situations de plus en plus complexes et problématiques. Le suivi global permet d'ouvrir le projet individuel sur d'autres champs de l'action sociale.

L'objectif principal de ce dispositif est d'aider l'enfant et sa famille en favorisant son épanouissement, sa réussite scolaire, son insertion sociale en essayant de prévenir de toute forme de rupture.

Ainsi, le DRE travaille en équipe et en partenariat élargi afin de mettre toutes les compétences locales au service des parcours de réussite qui lui sont confiées.

Les rencontres DRE / familles après les EPS :

Le travail social nécessite rencontres, rendez-vous, visites à domicile, entretiens, synthèses, souvent multiples pour une même famille ; L'adhésion des familles est possible grâce à un travail de proximité inscrit dans la continuité et la régularité. A chaque étape, les compétences parentales sont valorisées.

Ces échanges réalisés par l'assistante sociale permettent de déterminer la nature du parcours de réussite à mettre en œuvre ainsi que le type d'actions à mener suivant la problématique particulière de chaque famille. Ils entretiennent une proximité et instaure une véritable relation de confiance.

La coordinatrice a également rencontré de manière individuelle les parents des enfants adhérant aux clubs « coup de pouce », et aussi souvent que possible avec l'assistante sociale, afin de présenter de manière plus complète le DRE et ainsi répondre au mieux à d'autres problématiques pouvant se présenter.

Ce travail « d'aller vers » le public, favorise tout au long des parcours la prise en compte des attentes des familles et la reconnaissance de leur pouvoir d'agir comme levier essentiel de la coréalisation et de la co-construction des projets personnalisés.

L'assistante sociale du DRE témoigne que l'impact du dispositif et de ses actions est positif pour les familles, qui adhèrent facilement à une prise en charge et montrent leur satisfaction lors de la fin de parcours ; les liens avec l'école et les autres institutions se trouvent facilités et renforcés, tout en apportant apaisement et ressources.

Le suivi des familles :

Si toutes les actions sociales relèvent d'une certaine manière d'un soutien à la parentalité, quelques familles nécessitent un suivi personnalisé plus soutenu afin de mieux révéler leurs compétences auprès de leurs enfants et de régler certains problèmes personnels qui pourraient nuire à leur fonction parentale.

Ces actions, plus délicates et plus longues, qui pénètrent l'intimité des familles sont souvent organisées en partenariat.

Ces interventions se situant en complément des dispositifs existants (cadre posé par la loi), il faut gagner la confiance des parents et leur totale adhésion. Rien ne les contraint à souscrire aux propositions du DRE. Il faut parfois toute la persuasion et la conviction de l'équipe du DRE pour amener certains parents à accepter des propositions d'aides et de soutien.

On entend par soutien à la parentalité, un accompagnement des familles sur le long terme afin de leur permettre de retrouver leur rôle principal de parent rassurant, cadrant et bienveillant.

L'implication des parents, parce qu'ils sont les principaux acteurs, dans cet ensemble partenarial, est plus que nécessaire si l'on souhaite obtenir une amélioration de la situation de l'enfant et donc de la famille, et donner du sens aux actions.

La mise en place d'un maillage relationnel fort est indispensable, d'autant plus que certaines orientations préconisées sont parfois difficiles à « entendre » pour des parents. C'est là que se situe l'accompagnement à la parentalité : aider le parent à faire face, à comprendre les orientations, les besoins de l'enfant pour une évolution positive.

Il advient toutefois, malgré tous les efforts, des échecs dans cet accompagnement : certaines situations trop préoccupantes ont été relayées auprès de la CRIP (6 signalements en 2016)

EXEMPLE DE PARCOURS SUIVIS PAR L'ASSITANTE SOCIALE DU DRE

PARCOURS N° 1 :

Situation : 4 filles de 14, 10 et 3 ans scolarisées en 4^{ème} et CM2

Présentation de la situation : Famille orientée vers le DRE en décembre 2015 par l'assistante sociale du Conseil Départemental dans le but de mettre en place un soutien à la parentalité pour cette maman qui élève seule ses quatre filles.

Mme rencontre un important problème d'autorité, notamment avec les jumelles âgées de 10 ans, qui ne respectent aucun cadre.

De plus, la famille est très isolée socialement, et a des difficultés d'intégration depuis son arrivée en France.

Une orientation vers le DRE permettrait aussi de rompre l'isolement de cette famille, en la faisant accéder à des activités.

Objectifs fixés avec l'assistante sociale du DRE+ du Département :

- Inscription à des activités pour Mme et ses filles
- Orientation vers le soin, dans le but de favoriser la communication entre les membres de la famille.
- Mise en place d'activités socioéducatives pour les jumelles.

Action dans le cadre de la santé :

- Orientation de la famille vers la thérapie familiale.

Action dans le cadre du domaine social :

- Accompagnement social (en binôme avec l'ASS du Département) dans les démarches administratives+ liées au logement.

Actions éducatives :

- Séjour de 2 jours pour les jumelles avec une éducatrice de la FALEP + ASS du DRE dans le but de travailler sur les règles et le respect d'un cadre.
- Orientation des 3 sœurs vers le Centre Social des Salines afin qu'elle puisse accéder à des activités les mercredis après midi + les vacances scolaires + aide aux devoirs.

Action en lien avec le domaine scolaire :

- Lien régulièrement fait avec le collège et l'école élémentaire, dans le but de faire le point sur le comportement.

Action dans le cadre du soutien à la parentalité :

- Mise en place d'une Travailleuse d'Intervention Familiale au domicile
- Participation de Mme aux Ateliers du Savoir

Les objectifs mis en place au cours des six mois entre l'assistante sociale du DRE et l'assistante sociale du Conseil Départemental n'ont pas été atteints, malgré une adhésion de la famille.

La fragilité de la situation a donc été mise en avant.

En concertation avec l'ASS du Département, il a été posé l'analyse suivante : un risque de danger est existant pour ces 4 enfants. Il est donc préférable de travailler avec Mme une orientation vers une mesure d'Aide Educative à Domicile, relevant du Conseil Départemental, dans le cadre de la protection de l'enfance.

De ce fait, un écrit a été fait à la CRIP, afin qu'une mesure d'Aide Educative à Domicile soit mise en place.

Cette situation ne relevait donc plus du DRE.

PARCOURS N° 2 :

Situation : 1 garçon de 6 ans scolarisé au CP.

Présentation de la situation :

Famille orientée vers le DRE en octobre 2016 par l'enseignante de l'enfant via l'inscription au Coup de Pouce. Famille rencontrée lors de la réunion de présentation et de fonctionnement du CPC.

Madame rencontre un important problème d'autorité avec son fils. Elle prétend ne pas réussir à maintenir le cadre et son fils ne semble pas le respecter également sur les autres temps (maison, école, CPC).

Madame et son fils ne pratiquent aucune activité et restent le plus souvent à leur domicile.

Le fils de Madame était suivi au CAMSP (orthophonie + psychologue). Cette dernière doit faire des démarches afin de l'inscrire au CMPP.

Objectifs fixés avec l'assistante sociale du DRE :

- Inscription à des activités pour Madame (Atelier bien-être / hygiène, remise en forme...)
- Orientation et inscription à des activités pour l'enfant à but socioéducatif (centre social, club de football)
- Orientation vers le soin, dans le but de valider la démarche d'inscription CMPP.

Action dans le cadre de la santé :

- Orientation de la famille auprès d'un psychologue vacataire du service.
- Accompagnement de la famille dans les démarches d'inscription auprès du CMPP.

Action dans le cadre du domaine social :

- Accompagnement social (en partenariat avec l'ASS du Département) dans des démarches administratives (aide financière).
- Participation à divers ateliers afin que la famille s'intègre dans des démarches de resocialisation.

Actions éducatives :

- Participation à une sortie éducative avec un groupe d'enfants du même âge, encadrés par l'ASS du DRE et une animatrice d'un centre social partenaire.
- Mise en place d'un accompagnement éducatif avec un éducateur de la FALEP.

Action en lien avec le domaine scolaire :

- Lien régulièrement fait avec l'école primaire et l'animatrice du club CPC, dans le but de faire le point sur le comportement, les progrès de l'enfant et l'implication de la maman.

Action dans le cadre du soutien à la parentalité :

- Participation aux Ateliers bien-être / hygiène, remise en forme et Ateliers du savoir.
- Présence d'un éducateur FALEP afin d'étayer Madame dans son rôle de mère.

Les objectifs mis en place progressivement au cours des 6 derniers mois entre l'assistante sociale du DRE, les différents partenaires et la famille sont en cours de réalisation. La famille est en totale adhésion grâce à la mise en place d'un accompagnement en co-construction où elle se sent pleinement actrice. L'accompagnement est toujours en cours.

ACTIONS EDUCATIVES ET DE SOUTIEN A LA PARENTALITE

28% des actions



PROJET DE SOUTIEN A LA PARENTALITE ET EDUCATIF : ATELIERS DU SAVOIR

Ces actions sont réalisées en partenariat avec le Centre social des Cannes et suivi par l'ASS du DRE.
12 mères isolées ont participé à cette action, qui impacte **15** enfants.

Diagnostic

L'équipe du DRE et celle du centre social a repéré des mères isolées ayant des difficultés à sortir de la maison.

Modalités mises en œuvre

1. Réunion avec les mères pour fixer avec elles un calendrier prévisionnel d'activités
2. Achat de matériel pour les ateliers : ce sont elles qui se rendent dans les magasins pour choisir ce qu'il leur convient le mieux.
3. Partenariat étroit avec le centre social des Cannes (locaux, personnel)
4. Atelier hebdomadaire de 2h
5. les ateliers doivent rester ludiques, doivent faire émerger les compétences et les envies.

Contenu effectif de l'action

- L'action se déroule sous forme d'ateliers au sein du centre social des Cannes chaque mercredi matin.
- Les contenus des ateliers se déroulent en fonction des compétences des mères ;
- Après une forte demande en couture ainsi qu'en création décorative (elles ont participé à la création de costumes et décoration à l'occasion de fêtes initiées par le centre social ; elles ont été initiées à la couture et au tricot), la cuisine du monde s'est invitée dans les ateliers, chacune, suivant ses origines, pouvant ainsi s'exprimer autour de spécialités.
- En 2016, elles ont également organisé elles-mêmes un troc habits au centre social des Cannes : un bel exemple du faire ensemble, d'implication, de réflexion, d'organisation pour un résultat très positif autour de l'habillement des enfants.
- Contact a été pris fin 2016 avec l'association « A Scop » afin de faire sortir ces mamans du quartier et d'aller exprimer leur créativité dans un atelier d'artistes.
- Le contenu des ateliers reste un support, car l'objectif premier est de faire sortir ces femmes de leur domicile.

Objectifs

- Accompagner des mères à intégrer un groupe, un lieu de rencontre convivial afin de rompre avec l'isolement.
- Faire émerger les différents savoir-faire et compétences au sein d'un groupe afin de valoriser chacun des acteurs.
- Accompagner ces mères vers l'autonomie et rétablir du lien social.
- Répondre aux problématiques exposées par des actions ciblées.

Intervention de personnes ressources

Nom Prénom	Qualification et ou Expérience	Statut	Rôle
BERETTI Adeline	ASS DRE	Titulaire de la FPT	Coordonne les ateliers de façon à créer du lien social
PREVOT Nadine	Animatrice du centre social des Cannes	Titulaire de la FPT	Anime le groupe en relation avec l'ASS DRE
GIANELLI Dominique	Animateur du centre social des Cannes	Titulaire de la FPT	Anime le groupe en relation avec l'ASS DRE
VELLUTINI Aline	Animatrice du centre social des Cannes	Titulaire de la FPT	Gère le groupe d'enfants

Résultats attendus et réalisés

- Un plaisir à sortir de chez soi et à se retrouver autour d'activités plaisantes et éducatives.
- Evolution des mères positive en rentrant dans une dynamique relationnelle. Elle forme un club.
- Une meilleure confiance en soi en s'ouvrant plus au monde
- Du lien social crée : conseils échangés, vêtements échangés, discussion devant l'école, arrivée groupée au centre social tout en discutant, sorties collectives, renforcement de l'estime de soi (une mère est devenue élue de parents délégués et très active au sein de l'école !)
- Une dynamique dans la proposition de nouvelles actions et une adhésion à quasiment toutes les propositions (nouveaux ateliers à venir)
- L'objectif de sortir du quartier des Cannes est atteint, et celui de se sentir une femme à part entière (en dehors du rôle de mère) est en cours d'acquisition.
- Une demande forte de poursuivre l'action et de la développer sur d'autres créneaux horaires.
- Sorties en familles réalisées hors du centre social en complément de la rupture d'isolement.
- Des thématiques prévues plus en lien avec la parentalité et la santé.
- Les mères ont organisé un troc habit au printemps 2016 avec un repas partagé en commun.

Impacts

- Un réel lien social se crée au fil des ateliers, avec le plaisir de se retrouver et d'échanger.
- Une bonne dynamique de groupe où chacune joue le jeu d'exposer ses compétences.
- Importance de rester à l'écoute surtout lors d'impulsion d'activités.
- L'occasion parfois de glisser vers l'éducatif et le soutien à la parentalité (enfants ayant besoin de cadre, mères débordées...).
- Une demande forte de poursuivre l'action en étant encadrées et soutenues.
- Les sorties hors du centre social ont rempli leur rôle de complément dans la rupture d'isolement, et d'être dans la société. Nous devons poursuivre en 2017 avec plusieurs nouveaux projets.
- Poursuite des thématiques en lien avec le rôle parental.
- Rencontres avec d'autres groupes ateliers REAAP, sur la thématique santé, bien-être, en 2017.
- Le nouveau centre social étant doté d'une immense cuisine, les échanges autour de la nutrition et culinaires se réalisent dans le cadre d'une plus grande mixité sociale.

PROJET DE SOUTIEN A LA PARENTALITE ET EDUCATIF : OUVRIR L'ECOLE AUX PARENTS

Projet réalisé avec des parents d'élèves des quartiers des Cannes et des Salines. Proposé dans les autres quartiers sans succès.

Diagnostic

Des enfants en difficulté à l'école, des parents qui ne comprennent pas l'école avec laquelle ils n'ont pas ou peu de liens ; ces parents bien souvent démunis face à l'école éprouvent de réelles difficultés à accompagner leurs enfants dans leur scolarité. Un soutien dans leur rôle éducatif leur est ici proposé.

21 parents ont participé à l'action, impactant **76** enfants.

Objectifs

- Contribuer à l'égalité des chances à l'école ;
- Apporter accueil, écoute, soutien, orientation ;
- Favoriser l'échange, l'entraide et la solidarité entre parents d'élèves ;
- Changer le rapport et le regard envers l'école et les apprentissages ;
- Intégrer les parents dans la vie scolaire par une production d'outils (fiches techniques) rédigés en plusieurs langues (français, corse, arabe et portugais).
- Maîtriser l'outil informatique et une nouvelle communication par la création d'un blog (en partenariat avec la médiathèque des Cannes)

Fonctionnement

De 13h30 à 16h00 chaque lundi et mardi, dans le local « Espace parents » du DRE.

Contenu des ateliers pour chaque groupe

- L'école et ses intervenants.
- Une journée à l'école.
- Les apprentissages scolaires.
- Le travail à la maison.
- La participation à la vie de l'école.
- Les différentes formes d'évaluation, les dispositifs d'aide et de remédiation scolaire.
- Autour de l'école.
- Découverte de la culture corse.
- Rôle du parent d'élève.

Intervention de personnes ressources

Nom Prénom	Qualification et ou Expérience	Statut	Rôle
CLEMENT Sophie	AVSI ADEPEP Secrétariat école des Cannes Animatrice CPC	Vacataire Ville d'Ajaccio	Animatrice des ateliers
MILCENDEAU Bruno	Directeur école des Cannes	EN	Intervenant ponctuel
MARTI Marylin	Enseignante	EN	Intervenant ponctuel
BERETTI Adeline	Assistante sociale	Titulaire Ville d'Ajaccio	Intervenant ponctuel
RICCI Cathy	Coordinatrice DRE	Titulaire Ville d'Ajaccio	Intervenant ponctuel
LENZINI Jacques	Informaticien	Titulaire Ville d'Ajaccio	Intervenant technique

RESULTATS ATTENDUS ET REALISES

- Une véritable dynamique de groupe créée par l'animatrice avec un taux de participation élevé. (Les mères ont du mal de décrocher du processus pour faire de la place à de nouvelles familles ; elles se sentent bien dans le groupe et ont plaisir à se retrouver)
- Un climat de confiance et d'ouverture entre différentes communautés ; des mères très à l'écoute, très curieuses, des mères étrangères qui commencent à s'ouvrir à notre culture.
- Une appropriation du fonctionnement et des locaux de l'école ; des prises de RDV avec les enseignants ont été honorées.
- Une réelle motivation de devenir meilleur parent d'élève et prise de conscience de la coéducation avec l'école.
- De riches débats sur la laïcité, la violence et les jeux dangereux à l'école, la valeur « travail » : des échanges qui ont permis aux différentes communautés de se comprendre avec une répercussion sur leurs enfants (dixit le directeur de l'école).
- Les explications des directeurs, de l'assistante sociale, de la coordinatrice DRE ont dédramatisé leur intervention lorsqu'elle s'avère nécessaire.
- Aborder l'efficacité de la MDPH, du CAMSP, de l'orthophoniste lorsque nécessaire a permis aux mères de se sentir plus en confiance vis-à-vis de ces institutions et ont pu s'y rendre. Elles ont participé à une conférence organisée par le DRE sur ce sujet et animée par un psychologue.
- Des mères élues et représentantes de parents d'élèves, une meilleure participation aux sorties scolaires, à la coopérative.
- Une mobilisation des ressources de chacune lorsqu'une mère se trouve en difficulté éducative.
- Progrès sur les règles de vie : cadre éducatif, sommeil, hygiène alimentaire, organisation des devoirs, moins de conflits à la maison.
- Un code alphabétique relatif au vocabulaire de l'école permet de mieux comprendre l'école.
- Des enfants reconnaissants qui ont écrit à l'animatrice pour les bons conseils données à leur maman.

Concernant l'atelier blog

- des mamans motivées qui ont décidé de s'investir dans la scolarité de leurs enfants en faisant le lien entre l'école et la maison. Envie de permettre à d'autres d'accéder à leurs expériences, de donner des trucs et astuces et rester en contact avec un large public ;
- Reportages
- entraide au niveau des savoirs informatiques de différents niveaux : Word, insertion de documents, découverte d'internet, mise en forme du site, référencement, ajout d'articles, de photos, de docs PDF.
- travail à la maison nécessaire : envoi de documents par mails, clés USB...
- Une affiche a été donnée aux écoles afin d'informer les parents de l'existence du site.
- Des femmes très fières de leurs réalisations.

IMPACTS

- Du lien social s'est créé en plus de l'apprentissage, du respect intercommunautaire.
- Cette dynamique de groupe a le mérite de réunir des femmes qui s'ignoraient aux portes de l'école, de générer de l'entraide avec des répercussions sur leurs enfants.
- Les enfants sont mieux soutenus dans leur scolarité par leurs parents.
- Les parents trouvent des réponses et des clés à leurs interrogations concernant la réussite scolaire.
- Renforcement des liens avec l'école et une meilleure compréhension de son fonctionnement.
- Des parents devenus de meilleurs parents d'élèves. (Les mères suivent et vérifient les devoirs ; les enfants sont à jour dans leur travail et les progrès se manifestent)
- Une évidence de devoir poursuivre cette action que nous tentons d'étendre à plusieurs quartiers.
- -Des sorties ont été organisées : Musée, cinéma.
- Face à l'actualité (attentats), il est important de continuer à soutenir les femmes de la communauté maghrébine, sans jugement et dans le dialogue, face à leur désarroi et aux tensions qui peuvent s'installer. Ce genre d'actions leur permet de se sentir écoutées et de pouvoir s'exprimer.

Le blog crée et alimenté par les mamans est accessible sur le site : <https://ouvrirlecoleauxparents.jimdo.com/>

PROJET EDUCATIF ET DE SOUTIEN A LA PARENTALITE : SORTIES EDUCATIVES EN FAMILLE

DIAGNOSTIC

Des liens parents/enfants à renforcer dans le cadre du soutien à la parentalité.

Des familles qui sortent rarement de leur quartier.

60 personnes (parents + enfants) ont participé à ces sorties , encadrées soit par l'équipe entière du DRE, soit par l'assistante sociale soutenue par un animateur d'un centre social.

OBJECTIFS

- Recréer du lien entre parents et enfants.
- Favoriser le lien social entre les parents et entre les enfants.
- Permettre aux familles de sortir de leur environnement quotidien.
- Sortie ludique et éducative : découverte de la nature et d'animaux.
- Renforcer le rôle éducatif des parents.
- Analyse des interactions familiales

EVALUATION DES ACTIONS

Ces sorties sont toujours l'objet d'une visée éducative et de découverte à la fois pour les parents et pour les enfants : marche en nature, découverte du milieu, déjeuner en commun, activités de loisir, donc un moment de partage privilégié apprécié de tous.

C'est donc une occasion pour les familles de se rencontrer, d'échanger et pour les enfants de partager une activité nouvelle avec leurs parents en plein air. Et pour le DRE, l'occasion de renforcer les liens de confiance, tout en ayant une meilleure lisibilité des interactions familiales.



Sortie A CUPULATA



Sortie musée de ROCAPINA



Pique nique à ROCAPINA



Ballade et découverte à ROCAPINA

Inscriptions ALSH et autres activités éducatives :

Ces actions sont menées lorsque l'enfant a besoin d'activités de loisirs en dehors de son cadre familial, dans un cadre collectif. Elles intéressent plus particulièrement les enfants de 3 à 6 ans, tranche d'âge pour laquelle l'offre d'activité est moins importante. Conjointement aux activités ludiques, l'enfant accède aussi à un environnement social règlementé et structurant.

Les inscriptions sont facilitées pour les familles adhérentes au DRE et parfois prises en charge financièrement par le DRE.

Fin 2016, un lien s'est opéré avec l'Association CIRK'ETHIC, qui propose des activités de cirque pour les enfants de maternelle, ainsi que des ateliers parents/enfants (à partir de 18 mois) d'initiation aux arts du cirque.

Orientations vers les activités des centres sociaux

47 enfants ont pu sortir de leur cadre familial et avoir accès à des activités de loisirs et éducatives extérieures, dans un cadre rassurant et structurant.

L'accès à ces activités dans les Maisons de quartier est très peu coûteux (10€ l'année, voire parfois gratuit dans certains cas).

Ces orientations ont les mêmes objectifs que précédemment : permettre l'accès à des activités d'éveil, de sport ou de culture, trouver un épanouissement personnel complémentaire à la famille et à l'école. Elles permettent, à travers une prise en charge socioéducative, un suivi des enfants complémentaire et partagé avec le DRE. Les parents, en accompagnant leurs enfants, intègrent parfois également les activités adultes proposées dans les centres sociaux, permettant ainsi l'accès à des loisirs et de tisser du lien social.

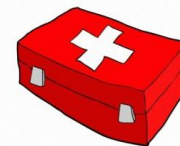
Le centre social apparaît comme un lieu ressource pour les enfants, notamment ceux dont les familles sont le plus en difficulté.

Accompagnement éducatif

85 actions éducatives ont concerné enfants et parents, par le biais soit d'activités pour les enfants, soit d'un accompagnement éducatif pour la famille entière.

ACTIONS SANTE

14% des actions



Les dossiers relevant du champ sanitaire sont pris en charge par les médecins scolaires. Dans la plupart des cas, il s'agit, après la consultation, d'orienter l'enfant vers un spécialiste, parfois de prendre les rendez-vous en collaboration avec la famille, et également de prendre en charge certaines dépenses (lunettes, soins divers...). Il s'agit, assez souvent, de soutenir la famille pour leur faire comprendre la nécessité d'un bilan, d'un suivi et de mener à bien les préconisations de soins. Le parcours prend fin lorsque la famille a pris en charge le suivi de la santé de son enfant.

Il se peut, également, que pour des situations complexes et d'enfants en danger, des réunions soient nécessaires entre plusieurs acteurs (enseignants, médecin scolaire, travailleurs sociaux, parents) pour mettre en œuvre un protocole médical.

Enfin, lorsque cela ne suffit pas, les cas sont transmis aux opérateurs de droit commun (PMI, CRIP).

Devant la problématique des listes d'attente soit à l'ADPEP (CAMSP, CMPP), soit dans le privé, et face à l'attente des enseignants, qui ont besoin de poser une attitude vis à vis de certains problèmes posés par les enfants qu'ils sont amenés à gérer quotidiennement, le DRE a décidé de mettre en œuvre des dépistages orthophoniques ainsi que des bilans psychologiques.

Pour ce faire, et pour répondre plus rapidement à la demande, nous faisons appel à des professionnels issus du privé que nous rémunérons à la tâche.

Ainsi en 2016, nous avons effectués 28 dépistages orthophoniques : 20 enfants nécessitaient d'être pris en charge en soins.

38 bilans psychologiques ont été réalisés : 33 enfants avaient besoin d'un suivi psychologique, orientés soit vers le libéral, soit au CMPP, soit au CMP ; il est également parfois nécessaire que les psychologues scolaires complètent ces bilans par d'autres RDV ou tests, type WISC.

Ces bilans psychologiques viennent évidemment en complément de l'action des psychologues scolaires.

Plusieurs petites conférences santé animées par un psychologue, ont eu lieu en direction des familles dont les enfants étaient orientés vers le soin, afin qu'ils puissent être rassurés et confortés dans leur choix.

11 parents ont été orientés vers la thérapie.

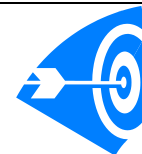
Il est bien souvent nécessaire que le DRE accompagne ces familles vers le soin.

Les interventions du DRE sont à destination d'un public fragilisé ; elles opèrent toujours de manière transversale et partenariale, en s'appuyant sur des services proposés, et toujours en complémentarité du droit commun.

Partant du postulat qu'un enfant ne peut réussir à l'école si un problème de santé n'est pas résolu, nos actions prennent toute leur mesure.

Ainsi, la santé et le bien-être des enfants et de leur famille est une part entière de nos missions sous-tendues par l'amélioration de l'environnement de l'enfant, lui permettant ainsi un meilleur épanouissement.

ACTIONS SPORTIVES



6% des actions

Ces orientations permettent à l'enfant, d'une part, de pratiquer une activité physique avec des règles de conduite en groupe et, d'autre part, d'accéder à un domaine où il peut exprimer son bien-être ou son mal-être.

Les bienfaits du sport ne sont plus à démontrer ; ainsi, lorsqu'un enfant désire fortement intégrer un club sportif, nous en facilitons l'accès et il est fréquent que nous prenions en charge le montant des licences sportives et des vêtements nécessaires à la pratique de ce sport.

L'orientation se fait lorsque la famille n'a pas fait la démarche vers une association ou un club sportif pour diverses raisons (sociales ou financières la plupart du temps) et que l'enseignant repérant peine à canaliser l'énergie de l'enfant ou, au contraire, le trouve trop introverti.

C'est également un moyen pour rentrer en relation avec certaines familles et tisser des liens de confiance avant d'entamer un suivi social plus global.

50 enfants³ ont été orientés et ont eu accès à une activité sportive dans un club sportif financé par la Ville (Contrat de Ville) ou vers une association ou un Centre social proposant diverses activités, en respectant le désir de l'enfant pour un meilleur résultat.

Les efforts de **11** enfants ont été récompensés car ils ont été intégrés gracieusement dans un club sportif (Karaté Samouraï), ont concouru sur le continent à PARIS : ainsi, réussite et mérite sont récompensés. **10** autres enfants ont acquis un très haut niveau, dont 1 classé parmi les 8 meilleurs de France.

Ces chiffres ne tiennent pas compte de toutes les activités sportives pratiquées par les Centres sociaux auxquels adhèrent les enfants inscrits au DRE. Ainsi, sur 47 orientations dans les Centres sociaux, bon nombre pratiquent une activité sportive régulière ou temporaire.

LES ACTIONS CULTURELLES

6% des actions



L'accès à la culture ou au loisir éducatif est bien souvent vécu, pour les familles suivies par le DRE, comme un « luxe » inaccessible ou bien, trop lointain au regard des problématiques quotidiennes rencontrées.

L'équipe du DRE tente donc de lever ces freins et ses barrières en mettant en œuvre une communication d'offre d'accès aux actions culturelles de la Ville.

Les moyens humains de notre service étant restreints, nous ne sommes pas en mesure d'opérer un accompagnement personnel des familles vers la culture.

Cependant, un nouveau partenariat s'est mis en place fin 2015 avec le musée Fesch, qui est intervenu pour les familles DRE directement dans les quartiers et dans chaque club « coup de pouce » et CLEM. Ce projet a concerné en 2016 (sur deux exercices scolaires), 161 familles (enfants et parents).

Dans le cadre des interventions des animatrices du Musée, les enfants ont eu la possibilité, en plus des jeux éducatifs en matière de culture, de créer leur propres petits musées personnels : ce petit musée comprenait une nature morte, un paysage et un portrait.

Ces petits chefs-d'œuvre ont fait l'objet d'une véritable exposition au musée, durant deux semaines, accessible à tout public ; les parents ont bien sûr été invité à la visiter, ainsi qu'une partie des galeries du Musée, accompagnés par les animatrices culturelles. (voir document joint en annexe)

Tous les animateurs « coup de pouce » ont été étonnés et enchantés du véritable intérêt des enfants envers les pratiques culturelles mensuelles ainsi que de l'accueil chaleureux réservés aux animatrices du Musée.

Ce projet commun DRE / Palais FESCH est une véritable réussite, qui s'est soldé par la cérémonie de clôture des clubs « coup de pouce » dans la grande galerie du Musée, rassemblant ainsi environ 200 personnes au sein de cet endroit majestueux.

Ces 161 familles concernées par la culture n'ont pas été comptabilisées dans la rubrique culture, mais dans celle de la scolarité (coup de pouce) ; cela aurait représenté 25% des actions totales.



Intervention du Musée dans les clubs



Visite du salon Napoléonien enfants et parents

Activités collectives au sein de l' « Espace Parents » DRE et Centres Sociaux des Cannes et de Saint-Jean :

Projet de soutien à la parentalité et culturel :

La parentalité étant un concept sans modèle explicite, est donc délicat à soutenir

Aussi, nous nous efforçons d'agir en accompagnant de façon respectueuse les parents eux-mêmes dans leurs rôles et responsabilités afin qu'ils deviennent co-créateurs des réponses aux questions qu'ils se posent (soutien dans leurs projets) en mettant à disposition des lieux et des temps pour se rencontrer, échanger, se ressourcer, parvenir à être de meilleurs soutiens pour leurs enfants.

5 de ces projets présentés dans la rubrique « Projet éducatif et de soutien à la parentalité » (pages 45 et 48) ou « projet de soutien à la parentalité et culturel » ont pu être proposés à toutes les écoles partenaires du DRE, grâce au financement de la CAF dans le cadre des REAAP.

PROJET 1 : COUP DE POUCE PARENTS

Ce projet a été proposé à toutes les écoles partenaires du DRE et dans chaque quartier.

Il a été élaboré dans un souci de complémentarité des clubs « Coup de Pouce » enfants pour certains des parents non ou peu francophones, qui peinent à suivre la scolarité de leurs enfants.

Il doit réunir des parents souhaitant conforter leur maîtrise de la langue française écrite et orale de manière ludique, afin de suivre plus efficacement la scolarité de leurs enfants. Ainsi l'action menée auprès des enfants se trouve renforcée dans leur environnement. 5 groupes sont formés : 3 pour les parents maghrébins (2 au centre social des Cannes et 1 centre social des Saint-Jean) et 2 pour les parents portugais (1 Cannes et 1 Saint-Jean)

33 parents issus des écoles Cannes, Candia, Salines6 et Saint-Jean participent activement à cette action qui impacte **62** enfants.

Intervention de personnes ressources :

Nom Prénom	Qualification et ou Expérience	Statut	Rôle
EL AQAD Fatima	Professeur ELCO Animatrice d'un club coup de pouce	Vacataire Ville d'Ajaccio	Animatrice des ateliers français/arabe (2 ^{ème} semestre)
VILLAZ Charles	Employé DRH société privée A enseigné le français au Brésil A été animateur d'un club CLEM	Vacataire Ville d'Ajaccio	Animateur de l'atelier français/portugais

Résultats attendus et réalisés :

- Des parents heureux et fiers de participer à l'atelier dans un climat de convivialité et d'égalité.
- Une prise de confiance vis-à-vis de la langue.
- Des progrès en lecture et écriture : ex : savoir compléter un formulaire, faire les courses, inscrire son enfant et comprendre le fonctionnement de l'école, dialoguer avec les enseignants.....
- Des réflexions : la solidarité en France, pourquoi vivre en France ?
- Impacts sur la scolarité des enfants : plus d'attention et des efforts de soutien.
- Fierté des enfants de voir leurs parents faire des efforts pour eux (valorisation des parents)
- Un meilleur rapport à l'école, aux institutions et à la société en général.
- Le bouche à oreille entre parents qui augmente le nombre d'inscrits (3 nouveaux ateliers)
- Les mères maghrébines, qui étaient réfractaires à participer aux ateliers le matin ont finalement accepté : certaines participent à 3 ateliers par semaine, afin de faire des progrès plus rapidement.

Impacts :

- Du lien social s'est créé en plus de l'apprentissage : les parents sont contents de se retrouver.
- Renforcement des liens avec l'école : certains directeurs d'écoles ont trouvé du changement dans l'attitude des parents et des enfants (plus à l'aise, moins fuyants)
- Renforcement du travail sur les manuels scolaires (meilleure compréhension avec les enfants).
- Production d'une réalisation écrite par le groupe sur la thématique de leur choix. (Elle a été présentée lors de la cérémonie de clôture des clubs coup de pouce prévue au musée Fesch)
- La multiplication du projet dans plusieurs écoles a porté ses fruits (+ d'adhérents) : devant le nombre croissant d'adhérents, les centres sociaux nous ont aimablement mis des locaux à disposition.
- - Ce projet mérite d'être pérennisé, car les personnes font de réels progrès, leurs enfants en sont fiers et le rapport à l'école s'améliore.

PROJET 2 : LIRE EN FAMILLE

Cette action a été présentée, à l'instar des autres projets REAAP à toutes les écoles adhérentes au DRE, aux centres sociaux municipaux, afin de multiplier l'action et les lieux de déroulement.

Le choix des familles se fait toujours dans un souci de prévention lorsqu'un enfant présente des difficultés de langage dès la maternelle.

Il est évident que la fratrie, qu'elle que soit sa composition (plus grands ou bébés) est acceptée aux séances afin que le parent puisse être présent. On peut dire que cette diversité fait également la richesse du groupe.

8 familles ont participé à cette action.

OBJECTIFS

1. Consolider la maîtrise du langage (mots nouveaux, compréhension du sens des phrases, reformulation orale)
2. Enrichissement du vocabulaire et de la facilité d'expression, d'élocution
3. Faire lire les parents : implication dans le rapport au livre, plaisir de lire des histoires à ses enfants, faire des efforts en langue française
4. Savoir retranscrire une histoire en images sur un support graphique : créativité individuelle et en groupe
5. Encourager et accompagner les familles pour une inscription à la médiathèque

CONTENU DE L'ACTION

L'action se déroule sous forme d'ateliers : lecture d'histoires, reformulation par les participants.

Faire lire les enfants et les parents qui sont en capacité de le faire.

Temps créatif en fin d'atelier pour retranscrire l'histoire dans un autre langage, celui de l'expression artistique.

FONCTIONNEMENT

1. Préparation de chaque séance
2. Achat de livres et livres audio
3. Installation d'un lieu spécifique dans l'espace parents DRE
4. Partenariat avec les 3 centres sociaux municipaux
5. Atelier hebdomadaire de 2h
- 6.

INTERVENTION DE PERSONNES RESSOURCES

Nom Prénom	Qualification et ou Expérience	Statut	Rôle
TALAMONI Maria	BEATEP Secrétaire comptable Animatrice Club Coup de Pouce	Retraitée Vacataire Ville d'Ajaccio	Animatrice des ateliers à Saint-Jean

RESULTATS ATTENDUS ET REALISES

- Un enrichissement du vocabulaire, un meilleur rapport au livre, à l'écrit en général.
- Une meilleure confiance en soi.
- La capacité de donner du sens à des phrases et de savoir les restituer avec ses propres mots (différencier la langue écrite de la langue parlée).
- La capacité de retranscrire une histoire par un dessin (passage d'un mode d'expression à un autre).
- Le goût de lire pour la famille entière.
- Un suivi à la maison en dehors des ateliers dirigés.

DIFFICULTES RENCONTREES

- Les tranches d'âge des enfants sont très disparates (parfois des bébés que nous accueillons avec des petits jeux adaptés à leur âge, afin que la famille puisse participer) ; difficile d'intéresser tout le monde à un niveau d'écoute très différent.
- Certains parents peu francophones que nous devons ménager : veiller à ne pas les mettre en difficulté par la lecture, mais les encourager à chaque réussite.
- Le changement des rythmes scolaires a eu des répercussions défavorables sur la participation des familles, vu qu'il ne leur reste que le mercredi après-midi pour d'autres activités : sport, RDV médicaux pour les enfants...

IMPACTS

- Du lien social s'est créé au fil des ateliers.
- Une bonne dynamique de groupe où chacun joue le jeu.
- Des mères peu francophones qui font l'effort de déchiffrer, suscitant la fierté de leurs enfants.
- Les séances dessins en famille qui resserrent les liens parents/enfants : on produit ensemble.
- L'occasion parfois de glisser vers l'éducatif et le soutien à la parentalité (enfants ayant besoin de cadre, mères débordées...).
- Malgré une meilleure communication, une organisation plus étendue sur le territoire et des horaires proposés après l'école dans les 3 centres sociaux, le nombre de familles est trop faible pour envisager de continuer cette action sur ce mode.

PROJET 3 : CLA CLUB LANGAGE (scolaire et culturel)

OBJECTIFS

- 1/ Renforcement du rôle éducatif des parents (présence parentale quotidienne) dans le cadre de la lutte contre l'illettrisme.
- 2/ Prolongation de l'action de l'école maternelle (école de la parole) : temps pour parler, dialoguer, raconter, écouter.
- 3/ Favoriser la maîtrise du langage parlé et l'initiation au langage écrit qui conditionnent l'accès au savoir lire et écrire

10 familles ont participé à cette action pour 600 séances.

CONTENU DE L'ACTION

- Activité langagière interactive, qui couvre tous les usages du langage qu'il faut connaître pour réussir à l'école.
- Action périscolaire et péri familiale, puisqu'une implication parentale quotidienne est instaurée.
- Séance type d'une heure quotidienne pour un club :
 - Echanger pendant le goûter parlé après avoir donné le mot de passe d'entrée au club
 - Découvrir le mot du jour
 - Jouer avec la langue (3 jeux de langage)
 - Dire une comptine ou une petite poésie
 - Raconter (inventer) une histoire à partir d'images
 - Raconter (restituer) une histoire à partir d'un texte court lu par l'animateur

- Ecouter la belle histoire (lue par l'animateur)
- Les enfants sont abonnés personnellement à la revue mensuelle « Abricot », qu'ils ramènent à la maison après exploitation au club.
 - Chaque petit progrès de l'enfant est valorisé.
 - Les enfants et leurs parents participent aux cérémonies des clubs organisées par le DRE.

FONCTIONNEMENT

- enfants repérés par les enseignants de GS de maternelle comme « petits parleurs», ayant un faible potentiel lexical, peu enclins à s'exprimer dans la classe ainsi qu'une mauvaise maîtrise de la langue française.
- Les parents adhèrent volontairement et s'engagent pour toute la durée de l'action par un contrat, suite à une réunion d'information organisée par le DRE.
- Le club fonctionne avec un animateur vacataire (formé par l'association coup de pouce, supervisée par le DRE) et un coordinateur enseignant chargé du lien entre école, parents, animateur et pilote.
- Le DRE fournit une mallette éducative ainsi que des documents de travail.
- Le club fonctionne chaque soir 1h après l'école suivant le rythme scolaire.

L'action est régulée en cours d'année et évaluée courant juin.

INTERVENTION DE PERSONNES RESSOURCES

Nom Prénom	Qualification et ou Expérience	Statut	Rôle
MAVRIDES Laure	AVS en maternelle	Vacataire Ville d'Ajaccio	Animatrice club CLA
GALANTI Raphaëlle	Directrice maternelle des Cannes	Vacataire Ville d'Ajaccio	Coordinatrice CLA
GAFFORY Angélique	Directrice maternelle de Loretto	Vacataire Ville d'Ajaccio	Animatrice et coordinatrice club CLA

IMPACTS

Au dire des enseignants et suite à l'évaluation, les enfants ont grandement pris confiance en eux (grâce au petit groupe), prennent plus facilement la parole en classe, ont enrichi leur vocabulaire, ont réalisés des progrès qui devraient leur permettre d'être plus à l'aise au CP.

Les enfants sont heureux d'aller au club : le plaisir de la lecture, de jouer avec les mots est évident.

Les parents ont de meilleurs rapport avec l'école, parlent des progrès de leurs enfants, se sentent soutenus et valorisés.

Ex : paroles de parents :

- Mon enfant parle plus, raconte des histoires, vrai changement, plus confiance en lui.
- A récupéré son retard ; enfant très timide qui, à présent, ose rire, s'est libérée, gros progrès.
- Moins timide, parle plus facilement devant le monde ; demande d'acheter des livres.
- Parle beaucoup de ce qu'il fait au club et entraîne sa mère (qui parle peu français) à des exercices qui la font beaucoup rire (vire langues) ; demande à ce qu'on lui lise des histoires ;

Le CLA est un bel outil éducatif, préventif, ludique et culturel au service des enfants et de leurs parents, et ce, dès leur plus jeune âge.

Cette action mise en œuvre de manière expérimentale en 2016 a eu de tels effets positifs relevés par les parents et les enseignants que nous comptons le renouveler et le développer en 2017 sur les 2 quartiers prioritaires (Salines et Jardins de l'Empereur). (Déjà effectif).

PROGRAMME PREVISIONNEL 2017



COORDINATION DES EQUIPES PLURIDISCIPLINAIRES DE SOUTIEN :

Poursuite des actions concertées et cohérentes en partenariat élargi.

PARCOURS INDIVIDUELS DE REUSSITE EDUCATIVE :

ACTIONS SCOLAIRES

1/Mise en place de 19 clubs CPC, CLEM et CLA (premier semestre):

- 10 CPC dans les écoles élémentaires (2 Salines6, 2 Candia, 1 JDE, 3 Cannes et 2 Saint-Jean)
- 5 CLEM (2 à Candia, 2 Salines 6, 1 JDE,).
- 4 CLA (1 Cannes, 1 Loreto, 1 Candia, 1 JDE)

Nous espérons, vu la demande des écoles et les besoins recensés, pouvoir maintenir au second trimestre 2017 ces actions de soutien à la scolarité pour les enfants ainsi que celles concernant le soutien à la parentalité.

2/ Participation au concours « Prix des premières lectures » organisé par l'Association Coup de Pouce et en direction de chaque club Coup de Pouce. (Ce prix a reçu pour la première fois le soutien financier de l'Académie Française)

3/ Poursuite et régulation de la formation des intervenants et animateurs des clubs par l'Association coup de pouce.

4/ Orientation pour un soutien scolaire vers les Centres sociaux municipaux

5/ Médiation scolaire et soutien à l'action Passerelle organisée et gérée par la FALEP : prévention du décrochage scolaire précoce.

ACTIONS EDUCATIVES

1/ Préviation de sorties éducatives en famille

2/ Orientation des enfants et des parents vers les centres sociaux et médiathèques municipaux.

3/ Séjours de réconciliation enfants en association avec la FALEP.

4/ Poursuite des 4 ateliers de soutien à la parentalité : Ouvrir l'école aux parents (5 séances par semaines pour 30 personnes), Coup de pouce parents, CLA (20 familles), ateliers du savoir (11 mères) + un nouvel atelier santé et bien-être animé par l'infirmière scolaire du collège Padules.

5/ Orientation vers les ALSH et accompagnement éducatif (parents et/ ou enfants).

ACTIONS SANTE

1/ Poursuite des actions individuelles menées avec les médecins et infirmières scolaires.

2/ Reprise des actions de prévention santé individuelles et collectives : psychologue, orthophoniste, nutritionniste.

Le DRE, pour venir en aide aux enseignants, qui se retrouvent démunis devant certaines urgences de diagnostics et liste d'attente chez les spécialistes, poursuit la mise en œuvre des séances de dépistages orthophoniques et psychologiques

3/ Accompagnement des familles vers médecins ou partenaires du droit commun (accès aux droits).

4/ Prises en charge financières, si nécessaire, après bilan réalisé par l'assistante sociale DRE.

5/ Mise en œuvre d'un atelier santé bien-être, ouvert à la fois aux familles adhérentes au DRE ainsi qu'aux familles fréquentant les centres sociaux. Le public choisit les thèmes d'intervention et les sujets qu'il souhaite aborder.

ACTIONS SPORTIVES ET CULTURELLES

Sport

1/ Poursuite du partenariat avec la Direction des Sports, notamment dans le cadre du nouveau Contrat de ville : orientations et accompagnement vers associations socioculturelles, centres sociaux et clubs sportifs. Le DRE a rencontré l'association « Cirk'ethic », qui propose l'initiation aux arts du cirque dès le plus jeune âge ; ainsi nous pourrions y orienter les enfants de maternelle, qui n'ont pas accès aux activités des centres sociaux.

2/ Orientation des familles lors d'événements sportifs

Culture et loisirs

1/ Poursuite et renforcement du partenariat avec le Musée FESCH (visites parents/ enfants gratuites 2 mercredis par mois)

Les animatrices du Musée interviennent une fois par mois dans chaque club « coup de pouce », afin de sensibiliser les enfants aux œuvres d'art et de faire émerger leur propre créativité.

La cérémonie de clôture des clubs est à nouveau prévue dans la grande galerie du Musée FESCH ; les enfants ont été sensibilisés au personnage de Napoléon ; ils préparent leurs déguisements à cet effet ; le DRE leur offrira un spectacle de théâtre mettant en scène les histoires des Prix des Premières Lectures. Les parents seront invités à visiter le Musée en amont de cette cérémonie. Ainsi une centaine de familles seront impactées à la fois par les clubs « coup de pouce », par la culture et le théâtre.

2/ Incitation et accompagnement des familles lors des spectacles « jeune public » proposés par la Ville et autres manifestations

ACTIONS SOCIALES

Reconduction de toutes les missions afférentes aux travailleurs sociaux, dans un objectif de complémentarité avec les acteurs de droit commun.

CONCLUSION

La Réussite Educative, construite autour d'un accompagnement personnalisé fondé sur la prévention et la bienveillance éducative, adopte une posture de veille attentive aux fragilités, un accompagnement partagé avec la famille dont le but est d'éviter toute forme de rupture.

L'école n'ayant pas la possibilité de répondre à toutes les difficultés et les parents se trouvant parfois démunis, le Parcours de RE est une démarche pertinente pour une approche globale des situations, permettant la complémentarité des prises en charges.

Rappelons que les enjeux de la RE ne se limitent pas à la réussite scolaire, et même si elle favorise la compréhension des attentes de l'école par les jeunes et leurs familles, elle ne peut pas être évaluée sur les résultats scolaires dont elle n'a pas la responsabilité.

De la même façon, si elle participe à la réduction des risques en matière de prévention de la délinquance, elle n'est en aucun cas un dispositif de traitement de la délinquance.

Aujourd'hui, la Réussite Educative s'inscrit pleinement dans les principes fondateurs des « villes éducatrices », et notamment dans une solidarité éducative qui prend en compte les publics qui, parce qu'ils sont en situation de fragilité, sont en risque de marginalisation et/ou d'exclusion.

C'est à ce titre qu'elle a été inscrite dans le pilier « cohésion sociale » du nouveau contrat de ville.

Le DRE, en synergie avec les partenaires du territoire, permet de penser ensemble et de construire des parcours souples dans une pluridisciplinarité enrichissante.

ANNEXE 1

Charte de confidentialité

Préambule

La loi n° 2005-32 du 18 janvier 2005, portant sur la programmation pour la cohésion sociale, a prévu dans ses programmes 15 et 16, la mise en place de dispositifs pour la réussite éducative.

Le dispositif de réussite éducative vise à mettre en œuvre des actions de soutien et d'accompagnement à la scolarité pour des élèves de la maternelle au lycée, en particulier pour ceux qui se trouvent dans un environnement social et culturel défavorisé.

Le dispositif de réussite éducative s'appuie sur une forte mobilisation de divers acteurs notamment, des intervenants sociaux, sanitaires, éducatifs et culturels. Ces professionnels, chacun dans leur domaine de compétence, seront amenés à assurer un suivi de ces enfants en décrochage scolaire. Dans ce cadre ils devront disposer d'informations présentant un caractère confidentiel.

C'est par conséquent, dans un devoir de déontologie et de respect de la vie privée, qu'il apparaît approprié de présenter une charte de confidentialité ainsi qu'un cadre d'intervention, dont le protocole a pour ambition d'être un outil collégial, opérationnel et pratique, auxquels tous les acteurs participants du dispositif devront se conformer.

En validant ce protocole, les partenaires associés dans ce dispositif reconnaissent la pertinence d'un échange de l'information, encadré.

Protocole sur l'échange de l'information et ses modalités

La diffusion de l'information doit être utile pour la personne qui en fait l'objet.

Une information connue mais non nécessaire à la résolution du problème soulevé n'a pas à être divulguée.

L'information donnée par une institution devient une information partagée.

L'échange d'information ne peut se faire qu'au sein d'une instance opérationnelle, sur des problématiques précises.

Dans la mesure où un des membres de l'équipe pluridisciplinaire a pu constater le non-respect de ces règles concernant l'échange et l'utilisation d'une information, il pourra formuler ses observations par écrit.

Les principes généraux :

Le droit à l'éducation est un droit fondamental dans notre société. Satisfaire ce droit est un des objectifs de l'équipe de réussite éducative, notamment dans les zones urbaines sensibles, au bénéfice des enfants issus d'un environnement défavorisé, et cela, sans se substituer pour autant aux obligations de l'Etat en matière scolaire.

Le dispositif de réussite éducative doit permettre :

- D'apporter une réponse adaptée à chaque situation individuelle.
- D'offrir une aide dans la fonction parentale, un soutien direct aux parents, en vue d'améliorer les conditions de vie de leurs enfants, tout en respectant les choix individuels.
- De développer le dialogue, la relation entre l'entourage familial et les enseignants.

Le principe des actions

Les actions du dispositif de réussite éducative, ont un caractère gratuit et laïc. Ces actions sont menées hors temps scolaire. Le repérage des enfants et des adolescents est fait par la communauté éducative ou par les travailleurs sociaux.

Les objectifs

Pour les enfants de 2 à 11 ans :

- Prévention précoce du décrochage scolaire et aide à la responsabilisation parentale.
- Education à la santé : sensibilisation et accompagnement des familles les plus fragiles dans l'accès aux soins.
- Prise en charge financière partielle ou totale des soins ou appareillages médicaux (lunettes, prothèses ...) des enfants en grandes difficultés.
- Lutte contre l'obésité.
- Dépistage des troubles du langage.
- Soutien et accompagnement scolaire.

Pour les adolescents :

- Prévention de la délinquance par l'accès à la citoyenneté, à la culture et au sport.

- Consolider les relations parents-adolescents (point écoute).
- Lutte contre le décrochage scolaire.
- Education à la santé : sensibilisation et accompagnement des familles les plus fragiles dans l'accès aux soins.
- Lutte contre l'obésité.
- Prévention risque alcool et toxicomanies.
- Prévention I.V.G.

L'équipe pluridisciplinaire est composée, entre autres et selon les besoins :

- Du coordinateur,
- D'un assistant administratif,
- D'un correspondant de l'Inspection Académique
- D'un médecin,
- D'un psychologue,
- D'un orthophoniste,
- D'un rééducateur psychomotricien,
- D'un enseignant spécialisé (aide et intégration scolaire),
- D'un travailleur social,
- D'un éducateur sportif,
- D'un animateur culturel.

Le coordinateur est chargé de :

- veiller au respect du champ de compétences de chacun des membres,
- veiller au respect des règles applicables par chaque institution,
- garantir le respect du protocole d'échange d'information,
- préparer les réunions,
- s'assurer qu'un compte rendu sera établi.

Modalité de travail

Lors des réunions de travail, l'équipe examine et évalue les situations particulières des enfants en difficulté signalés par le directeur de l'établissement scolaire ou par un travailleur social. L'équipe élabore la mise en œuvre d'actions appropriées.

L'aptitude des accompagnateurs à assurer leur mission d'aide auprès de ces enfants requière une bonne connaissance du terrain et de l'environnement social et culturel.

Un bilan d'analyse de ces actions sera présenté au comité de pilotage

En vue d'assurer la continuité de l'action éducative de l'école, les accompagnateurs devront compter sur la collaboration des enseignants pour établir la cohérence entre les activités scolaires et les actions d'accompagnement.

Les signataires de la présente charte s'engagent à :

- participer au développement du dispositif de la réussite éducative,
- à mutualiser les compétences de chacun dans le but d'optimiser les conditions de réussite scolaire,
- à formaliser une évaluation objective du dispositif dans l'intérêt des familles et de le pérenniser
- à favoriser la liaison entre les parents et le corps enseignant propice à l'amélioration du suivi scolaire.

ANNEXE 2

Affiche de l'exposition « Petits chefs, Grandes Œuvres », réalisée par le Musée FESCH

ANNEXE 3

Bilan des clubs « coup de pouce » réalisé par l'association coup de pouce

DISPOSITIF DE REUSSITE EDUCATIVE / VILLE D'AJACCIO

Ecole primaire des Cannes

Rue Jean Chiappe – 20090 AJACCIO

04.95.24.76.13